



RAPPORT
ANNUEL
2020-2021



Sommaire

Conseil d'Administration, Commissaire	2
Rapport du Conseil d'Administration	3
Présentation du Groupe	3
Principaux événements dans le Groupe en 2020/2021	3
Périmètre de consolidation	4
Chiffres-clés de l'exercice	5
Rapport sur nos activités	7
I. Avant-propos	8
II. Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2020/2021 et perspectives pour 2021/2022)	9
III. Activités industrielles du Groupe	10
Bundaberg Sugar Group (Australie)	10
BBS Subsidiary Pty (Australie)	12
Iscal Sugar (Belgique)	14
Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)	16
Kwilu Briques (République Démocratique du Congo)	17
Galactic (Belgique)	17
IV. Participations dans le secteur immobilier	18
Devolder (Belgique)	18
S.A. Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)	18
JV Kin (Luxembourg et République Démocratique du Congo)	18
Compagnie Het Zoute (Belgique)	19
V. Autres participations minoritaires	19
Global Baby	19
JAB Consumer Fund	19
Ynsect	19
Milkadamia International Holding Pty et Jindilli International Holding Pty	19
Participations minoritaires dans des sociétés cotées	19
Situation financière	21
Commentaires sur les comptes consolidés	22
Commentaires sur les comptes annuels	25
Affectations et prélèvements, décharges et élections statutaires	27
Affectations et prélèvements	27
Décharges	27
Elections statutaires	27
Informations complémentaires	28
Risques et incertitudes	28
Autres risques et incertitudes	28
Instruments financiers	28
Environnement, personnel et clients	29
Autres informations	29
ANNEXES	31-79
A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2021	32
Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes	34
Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	43
Rapport du Commissaire	51
B. Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2021	56
Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	58
Rapport du Commissaire	72
C. Engagements RSE	78

Conseil d'Administration

Madame Natacha Lippens ⁽²⁾	Présidente
Monsieur Jérôme Lippens	Administrateur-délégué
Monsieur John-Eric Bertrand ⁽²⁾	Administrateur
Monsieur Guillaume Coppée ⁽²⁾	Administrateur
Monsieur Paul-Evence Coppée ⁽¹⁾	Administrateur
Comte Thierry le Grelle ^{(1) (2)}	Administrateur
Monsieur Augustin Lippens	Administrateur
Madame Jessica Lippens	Administrateur
Madame Sandrine de Moerloose ⁽¹⁾	Administrateur
Monsieur Wolfgang Ullens de Schooten Whettnall	Administrateur

⁽¹⁾ Membres du Comité d'audit

⁽²⁾ Membres du Comité de rémunération

Commissaire

EY Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par la SRL Eric Van Hoof en tant que représentant permanent

Direction

Monsieur Jérôme Lippens	Administrateur délégué
Monsieur François Brocorens	Directeur commercial
Monsieur Gauthier Cruysmans	Directeur juridique et fiscal
Monsieur Geoffroy Neirinck	Directeur financier
Monsieur Bruno Van Der Jeugt	Directeur technique

Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre nonante et unième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2021, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

Présentation du Groupe Finasucre

Le Groupe emploie 2.275 personnes dans le monde de manière permanente et environ 2.300 travailleurs saisonniers.

Le Groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, commercialisés dans l'industrie et la grande distribution. Il produit également des caramels et des spécialités, de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves et d'autres produits destinés à l'alimentation animale. Le Groupe vend de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité.

Par le biais du groupe Galactic, le Groupe est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés, et poursuit des recherches dans le domaine de la production de plastiques biodégradables et recyclables. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers du Groupe.

Le Groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, en République Démocratique du Congo, en Australie, en Chine et aux U.S.A.

Le Groupe exploite une concession de 11.700 hectares sous cannes à sucre en République Démocratique du Congo et possède 14.700 hectares de terres agricoles en Australie, ainsi que 4.900 hectares de terrains avec un potentiel de développement.

Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2021, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 382 millions et a un actif net de € 570 millions.

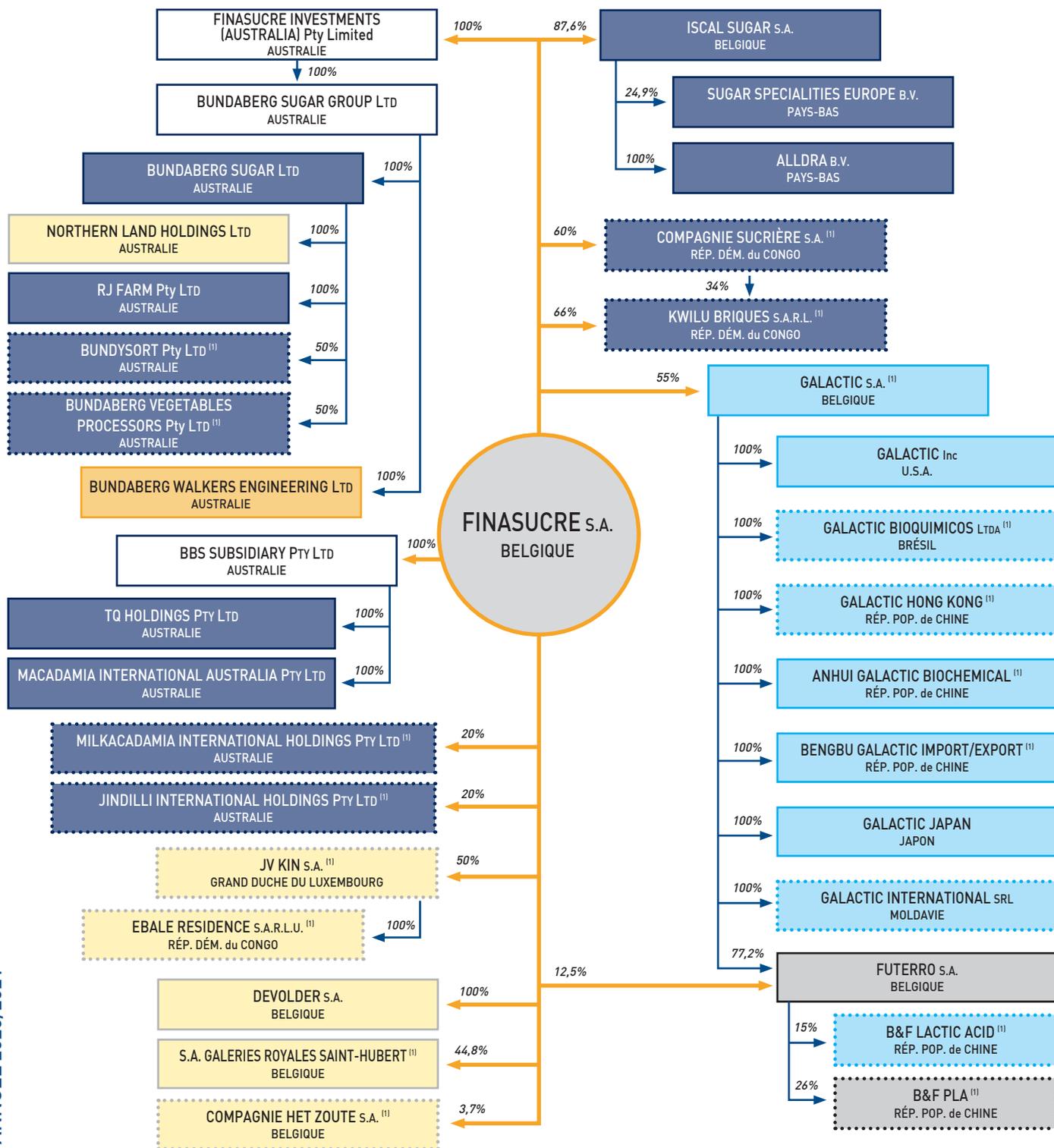
Par des prises de participations directes dans des sociétés cotées et dans des sociétés non cotées présentant un potentiel de croissance important, le Groupe se diversifie également dans différents secteurs, notamment l'immobilier et les noix de macadamia.

Principaux évènements dans le Groupe en 2020/2021

- Cession par le Groupe de 75% de sa participation détenue via Iscal Sugar S.A. dans Iscal Sugar B.V. (devenue Sugar Specialities Europe B.V.) au groupe Pfeifer & Langen.
- Fermeture de notre usine de Bingera (Australie) en octobre 2020 afin de concentrer l'ensemble de l'approvisionnement de nos cannes de la région de Bundaberg sur notre usine de Millaquin.
- Déroulement normal des campagnes de production 2020/2021 au sein du Groupe même si la pandémie du Covid-19 nous a amenés à nous adapter :
 - *Production* : mesures exceptionnelles de réorganisation pour garantir la sécurité de tous, conformément aux directives émanant des autorités publiques.
 - *Commercialisation* : plus grande flexibilité dans nos discussions commerciales afin d'accompagner nos clients dans ce contexte sanitaire particulier et de maintenir une relation forte sur un horizon long terme.

La pandémie a impacté la vente de nos produits destinés à l'exportation et à l'Horeca ainsi que nos activités immobilières. Devolder S.A. et la S.A. des Galeries Royales Saint-Hubert ont notamment fait preuve d'une flexibilité importante et de solidarité avec leurs locataires commerciaux, eux-mêmes également fortement affectés par la pandémie.

Périmètre de consolidation au 31 mars 2021



Sociétés consolidées
Sociétés non consolidées

⁽¹⁾ Exercice social clôturé au 31 décembre

Agro-industries
 Ingrédients
 Constructions mécaniques
 R&D
 Immobilier

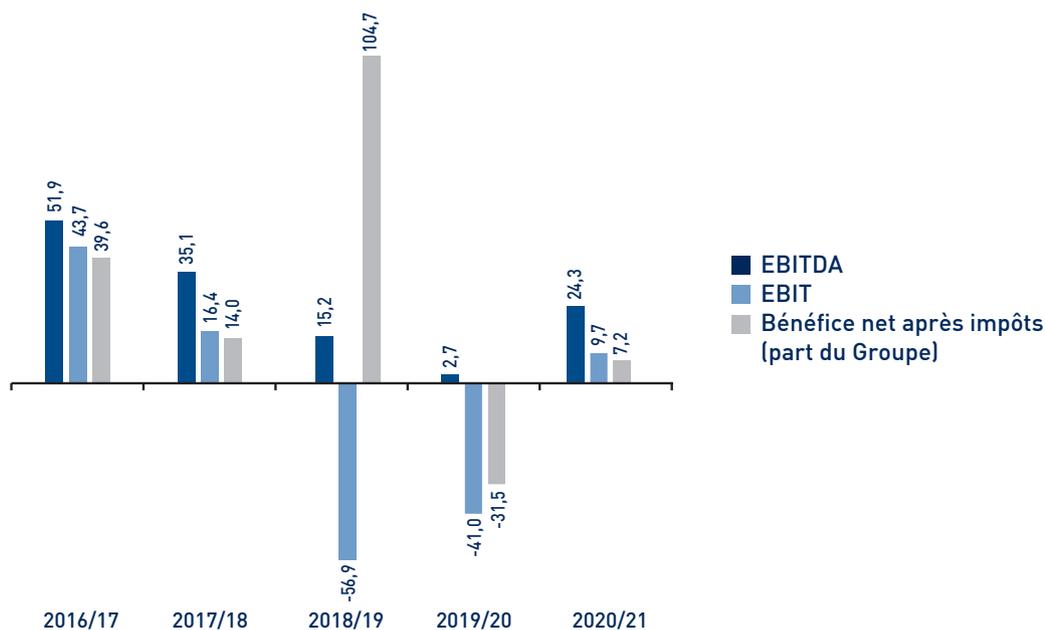
Chiffres-clés de l'exercice

en '000 €

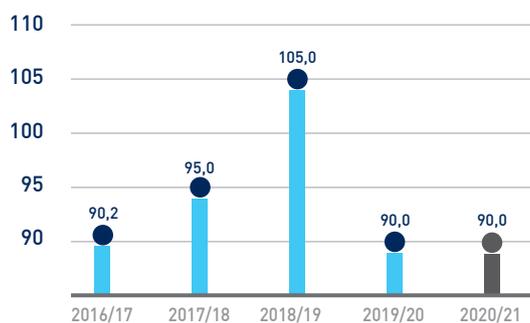
	Groupe consolidé		Finasucre S.A.	
	2020/2021	2019/2020	2020/2021	2019/2020
Chiffre d'affaires	382.385	327.889	9.140	8.376
Cash flow d'exploitation (EBITDA)*	24.323	2.688	478	201
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	9.671	(40.969)	260	522
Bénéfice avant impôts	11.754	(41.688)	6.896	28.890
Bénéfice (perte) après impôts (part du Groupe)	7.249	(31.456)	6.477	27.162
Capitaux propres (part du Groupe)	570.282	539.494	424.948	428.757
Total de l'actif	770.140	727.992	438.243	443.250
Dividende net par action (en €)	-	-	90,00	90,00

* ne tient pas compte des éléments non récurrents

EBITDA, EBIT et résultats consolidés (million €)



Dividende net par action (€)



Chiffre d'affaires consolidé (million €)





Alldra (Pays-Bas)

Rapport sur nos activités



I. Avant-propos

L'exercice a été marqué par la pandémie du Covid-19 qui nous a forcés à nous adapter, afin de continuer nos activités de la manière la plus normale possible.

Malgré la pandémie, l'activité sucre du Groupe a connu des résultats satisfaisants, i.e. :

- En Europe, porté par un important volume de ventes, le Groupe a renoué avec une marge d'EBITDA (%) à deux chiffres tandis que son activité retail a été cédée à hauteur de 75%.
- En Australie, le Groupe n'a pas pu pleinement profiter de la hausse récente des cours du sucre sur le marché mondial et continue à connaître des difficultés d'approvisionnement. Dans ce contexte, une usine a dû être fermée dans le but d'atteindre l'équilibre financier.
- En République Démocratique du Congo, le Groupe génère une marge d'EBITDA de 25% tandis que les conditions climatiques nous ont empêchés d'atteindre nos objectifs de production.

L'activité acide lactique du Groupe a connu une très bonne année, notamment marquée par le démarrage de l'usine chinoise de conditionnement et de production de dérivés d'acide lactique ainsi que celle de production de PLA.

L'activité noix du Groupe a connu une année de transition à la suite de l'intégration de l'usine de transformation de noix de macadamia et elle a été affectée par la pandémie, notamment en raison de nombreux retards d'enlèvements liés aux restrictions dans les ports internationaux.

Le pôle immobilier du Groupe a fortement souffert de l'impact du Covid-19, en particulier pour les baux commerciaux, tandis que le pôle actions cotées a évidemment connu une très forte appréciation à la suite de la correction importante survenue lors du premier confinement en Europe en mars 2020.

En termes de responsabilité sociétale des entreprises (« RSE »), Finasucre S.A. a formalisé concrètement l'engagement de garantir une approche durable et responsable des pratiques du Groupe, afin qu'elles soient respectueuses des collaborateurs, des parties prenantes et de l'environnement. Cet engagement en termes de RSE figure dans l'ANNEXE C du présent rapport. Membre de The Shift et de Belgian Alliance for Climate Action (BACA), Finasucre S.A. a également obtenu en 2021 les certifications « CO2 Neutral » et « Entreprise Ecodynamique », tandis que de nombreuses initiatives concrètes ont été prises globalement, au niveau du Groupe, et individuellement, au niveau des filiales, dans le cadre des objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Enfin, le Conseil d'Administration remercie le personnel et les équipes dirigeantes pour les efforts fournis au cours de ces douze derniers mois, et en particulier pour le travail accompli sans relâche par tous, dans les conditions sanitaires compliquées liées à la pandémie du Covid-19.



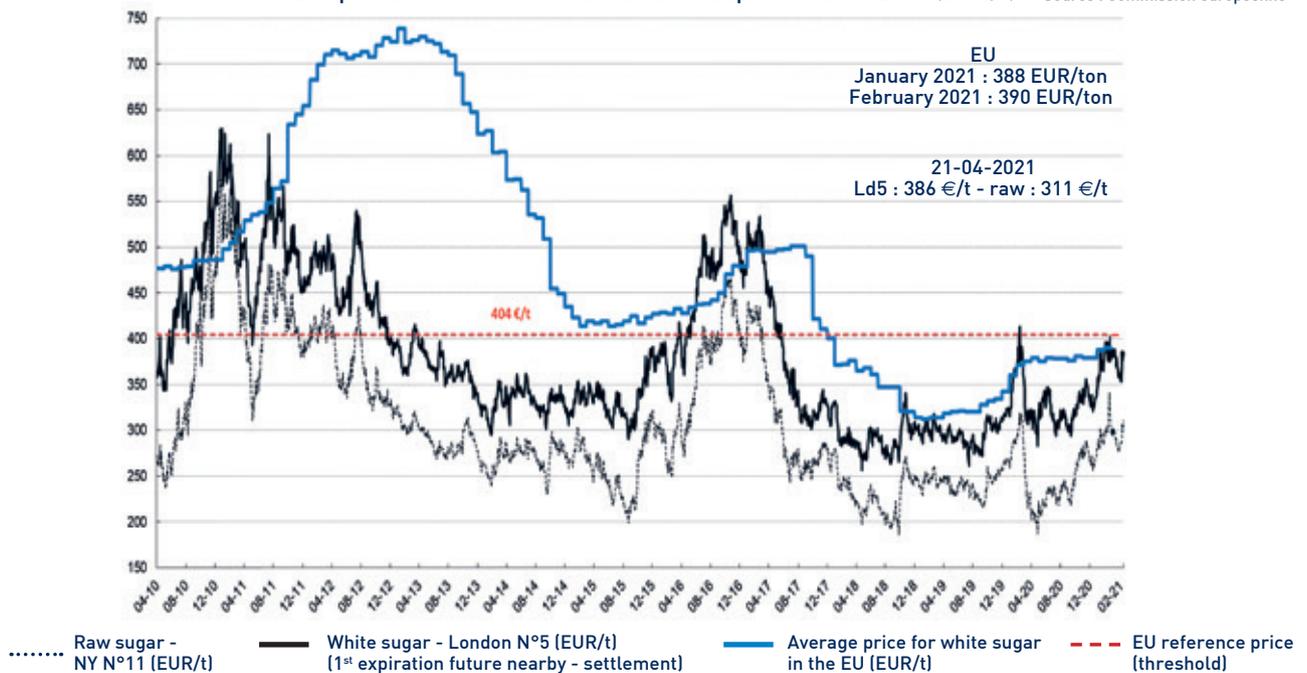
II. Marché mondial du sucre

(revue de l'exercice 2020/2021 et perspectives pour 2021/2022)

Sur le plan du marché mondial, les cours du sucre ont globalement connu une grande instabilité, renforcée par les incertitudes liées à l'impact global de la pandémie de Covid-19 qui a sévi lors de l'exercice sous revue. Toutefois, malgré la pandémie et certains aléas notamment climatiques (e.g. sécheresse), logistiques

(e.g. ports d'exportation bloqués au Brésil) ou autres (e.g. jaunisse), les cours du sucre ont généralement assez bien résisté, tout en ayant connu une évolution relativement mouvementée, en trois temps : haussière en début de campagne, fortement baissière pendant la crise de Covid-19, puis légèrement haussière.

UE et prix du marché mondial du sucre depuis 1^{er} avril 2010 (EUR/t) Source : Commission européenne



La production mondiale a, quant à elle, chuté de 2 M T par rapport à la campagne 2019/2020.

World Sugar balance (MT) ISO 02/2021



Source : Commission européenne

III. Activités industrielles du Groupe

Bundaberg Sugar Ltd (Australie) et ses filiales filiales consolidées / filiales non consolidées

Holding détenant les activités sucre du Groupe en Australie, cette filiale est détenue à 100% par Finasucre S.A. et est consolidée dans le Groupe, avec la plupart de ses filiales (à l'exception de BundySort Pty et Bundaberg Vegetables Processors Pty). Le groupe Bundaberg Sugar compte 330 employés permanents et 47 travailleurs saisonniers pour la campagne.

Si la pandémie du Covid-19 n'a pas substantiellement affecté le Groupe en Australie, ses activités sucrières s'y sont toutefois déroulées dans un contexte compliqué. Les effets de la sécheresse dans la région de Bundaberg ces deux dernières années, combinés au manque d'irrigation des cultures par les planteurs, ont eu pour conséquence de réduire fortement les rendements des terres agricoles.

Par ailleurs, d'autres cultures demeurent beaucoup plus rentables que la canne à sucre dans la région de Bundaberg, ce qui a, à nouveau, mis de la pression sur l'approvisionnement en cannes de nos usines. Environ 1,0 M T de cannes ont été travaillées lors de la campagne 2020, ce qui constitue malheureusement un nouveau record de production (à la baisse) dans notre région.

Cette évolution inquiétante de l'approvisionnement de nos usines a poussé le Groupe à se restructurer, en fermant l'usine de Bingera, afin de concentrer l'ensemble de l'approvisionnement sur l'usine de Millaquin. La fermeture de l'usine de Bingera va constituer un défi logistique de taille pour nos équipes mais devrait engendrer, à terme, des économies d'échelle importantes.

Au niveau commercial, les prix mondiaux se sont fortement redressés au cours de l'exercice sous revue mais principalement au cours de l'été 2020. Or, le Groupe avait déjà vendu une partie importante de sa production et n'a dès lors pas pu bénéficier pleinement de cette hausse des prix. Notons que le dollar australien s'est apprécié par rapport au dollar américain, effaçant une partie de la potentielle incidence financière liée à la hausse des prix du sucre sur le marché mondial.

Le Groupe a continué sa stratégie de développement des produits de spécialité, notamment en devenant l'unique acteur australien à proposer des sucres biologiques produits et raffinés 100% localement.

Le Groupe a également décidé de se recentrer sur certaines cultures pour lesquelles il cherche à tisser des partenariats commerciaux, notamment pour la production de patates douces chez Bundaberg Fresh.

La pandémie, ainsi que les conditions compliquées apparues sur le marché mondial au début de l'année 2020, ont eu d'importantes retombées négatives sur l'activité de notre filiale Bundaberg Walkers Engineering Ltd. Des aides d'Etat ont été perçues afin de maintenir le personnel en poste. Les conditions de marché restant très compliquées, l'entreprise cherche à se diversifier, en explorant notamment le secteur minier qui connaît un regain d'activité spectaculaire depuis ce début d'année 2021.

Sur le plan financier, les résultats consolidés du groupe Bundaberg Sugar pour l'exercice clôturé au 31 mars 2021 sont repris dans le tableau ci-dessous et présentent quelques écarts par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires est en baisse, à la suite d'une diminution importante des volumes de mélasse et de sucre sur le marché domestique, contrebalancée par un prix de vente moyen meilleur et des volumes à l'export en hausse.

Notons aussi la contribution de l'activité « macadamia », qui génère un flux de trésorerie positif, avec un prix moyen et des volumes en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

L'EBITDA s'élève à AUD 12,1 millions, en augmentation par rapport à l'année dernière.

Le résultat d'exploitation non récurrent est à mettre en relation avec la fermeture de l'usine de Bingera.

Le résultat financier courant est négatif d'AUD 1,4 million, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Le résultat financier lié aux instruments financiers est, quant à lui, en amélioration par rapport au dernier exercice.

en '000 AUD

	2020/2021	2019/2020
Chiffre d'affaires	203.691	220.742
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	12.084	156
Amortissements	(3.880)	(8.717)
Résultats d'exploitation non récurrents	(1.101)	(67.556)
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	7.103	(76.117)
Résultats financiers courants	(1.427)	(1.974)
Résultats sur instruments financiers de couverture	4.474	(1.530)
Résultats financiers non récurrents	321	-
Résultats avant impôts	10.470	(76.561)
Impôts	(3.637)	21.712
Résultat net	6.833	(54.849)

*ne tient pas compte des éléments non récurrents



Macadamias Direct (Australie)

BBS Subsidiary PTY Ltd (Australie) et ses filiales filiales consolidées



Macadamias Direct (Australie)

Holding détenant les activités noix du Groupe en Australie, cette filiale est détenue à 100% par Finasucre S.A. et est consolidée dans le Groupe avec ses deux filiales, TQ Holdings Pty Ltd (« TQH ») et Macadamias International Australia Pty Ltd (« MIA »). Au 31 mars 2021, le groupe BBS Subsidiary comptait 53 employés permanents, auxquels il faut ajouter 47 travailleurs saisonniers (d'avril à octobre).

Les activités agricoles et les vergers sont détenus par la filiale TQH, tandis que les activités de transformation de « Macadamia Nut-in-Shell » (NIS) sont détenues par la filiale MIA, qui opère sous la dénomination commerciale de Macadamias Direct (MD).

Après une période de sécheresse qui a duré deux ans, l'Australie a connu un climat plus favorable, avec comme conséquence une production importante de noix de bonne qualité. La production de nos vergers a donc augmenté de 16% par rapport à l'année précédente, tandis que la production à l'hectare a atteint 2,2 T (comparé à 1,9 T pour la campagne précédente). Les activités de « rajeunissement » des vergers ont été entamées, avec comme objectif d'atteindre une production de 4 T NIS à l'hectare sur un horizon de cinq ans. En termes de transformation, l'usine

de Dunoon a connu une année record avec le traitement de 7.596 T NIS, en hausse de 23% par rapport à 2019.

Sur le plan commercial, le prix du NIS a connu une année record (~ AUD 6,20/kg), ce qui a été positif pour nos activités de production des noix (i.e. vente de noix), mais qui a influé négativement sur nos activités de transformation des noix (i.e. achat de noix). De plus, les activités de transformation des noix ont particulièrement souffert de la pandémie du Covid-19, principalement à cause des restrictions dans le secteur des services alimentaires, qui ont engendré des retards de livraison et des rééchelonnements contractuels sur le plan de la chaîne d'approvisionnement.

Sur le plan financier, les résultats consolidés du groupe BBS Subsidiary pour l'exercice clôturé au 31 mars 2021 sont repris dans le tableau ci-dessous.

L'EBITDA s'élève à AUD 1,1 million. Notons que le résultat d'exploitation non récurrent est à mettre en relation avec certains arbres malades identifiés, dont une partie a déjà été enlevée cette année.



Macadamias Direct (Australie)



Macadamias Direct (Australie)



en '000 AUD

	2020/2021	2019/2020
Chiffre d'affaires	54.244	11.109
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	1.125	557
Amortissements	(3.909)	(1.064)
Résultats d'exploitation non récurrents	(5.621)	0
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	(8.405)	(506)
Résultats financiers courants	(1.060)	(379)
Résultats sur instruments financiers de couverture	(285)	160
Résultats financiers non récurrents	-	-
Résultats avant impôts	(9.750)	(726)
Impôts	1.691	(192)
Résultat net	(8.058)	(917)

*ne tient pas compte des éléments non récurrents

Iscal Sugar S.A. (Belgique) et sa filiale filiales consolidées

Second producteur sucrier en Belgique, cette filiale est détenue à 87,6% par Finasucre S.A. et est consolidée dans le Groupe, avec sa filiale Alldra B.V. Au 31 mars 2021, le groupe Iscal Sugar employait de manière permanente 151 personnes en Belgique et 31 personnes aux Pays-Bas.

Sur le plan agronomique, avec une superficie emblavée de 15.274 ha à traiter à Fontenoy, près de 202.000 T de sucre blanc ont été produites.



Iscal Sugar (Belgique)

Chiffres-clés des trois dernières campagnes

	2020 /2021	2019 /2020	2018 /2019
Nombre de planteurs	2.436	2.505	2.591
Superficie (Ha)	15.274	15.024	16.002
Rendement (T/Ha)	83,6	84	77,6
Richesse	17,22	17,51	18,4
Production de sucre (T)	203.759	206.979	210.914
Nombre de jours de campagne	124	132	115

La campagne 2020/2021 a été une année particulière sur les plans opérationnel et organisationnel, en raison de la pandémie du Covid-19. Dans ce contexte, Iscal Sugar S.A. s'est efforcée de consolider sa relation avec sa clientèle fidèle sur un horizon long terme, en faisant preuve d'une grande flexibilité dans les discussions commerciales.

Compte tenu des incertitudes liées à la pandémie, notre stratégie commerciale nous a également permis de gérer de façon optimale le potentiel 'Risque de défauts' important sur contrats signés et de commercialiser le stock résiduel de la campagne précédente, en sus de notre production 2020/2021.

Les effets de la pandémie ont été particulièrement négatifs pour l'activité commerciale d'Iscale Sugar Caramel, sachant que sa clientèle est principalement constituée d'entreprises elles-mêmes fortement dépendantes des secteurs des loisirs et de l'Horeca.

Notre engagement en RSE s'est poursuivi en 2020 chez Iscale Sugar S.A. Le Groupe s'applique notamment à respecter l'environnement dans toutes ses activités, avec pour projet ambitieux de devenir un leader dans la production de sucre zéro carbone. Un audit ayant pour objectif de mesurer notre impact CO2 a été réalisé afin d'investir dans un plan d'actions concrètes pour réduire cet impact.

Dans le cadre de la pandémie, de nombreux investissements sanitaires ont été réalisés et des campagnes de sensibilisation ont également été mises en place afin de garantir à tous nos collaborateurs un environnement de travail sécurisé et agréable.

La formation et le recrutement de nouveaux collaborateurs constituent un défi majeur pour Iscale Sugar S.A. dans le but de préparer l'avenir de nos activités et d'anticiper un grand nombre de départs à la retraite.

Au niveau de ses filiales néerlandaises, Iscale Sugar S.A. a cédé, en janvier 2021, 75% de sa participation dans Iscale Sugar B.V. À la suite de cette transaction, Iscale Sugar B.V. est devenue Sugar Specialities Europe B.V., tout en restant spécialisée dans l'activité retail. L'objectif de cette transaction est de créer un partenariat solide entre les groupes Iscale Sugar et Pfeifer & Langen afin de poursuivre de façon optimale les activités de retail de Sugar Specialities Europe B.V. au sein d'un marché très concurrentiel en Europe, notamment via des économies d'échelle et en bénéficiant de l'expertise reconnue de ses deux actionnaires.

Alldra B.V., spécialisée dans la production et la vente de produits sucrés décoratifs, a globalement souffert de la pandémie du Covid-19, sa clientèle étant aussi principalement constituée d'entreprises fortement dépendantes des secteurs des loisirs et de l'Horeca. Néanmoins, les perspectives sont encourageantes et plusieurs nouveaux marchés sont prospectés avec pour objectif l'amélioration des ventes. Par ailleurs, la reprise des activités Horeca et des loisirs un peu partout en Europe devrait contribuer à soutenir son activité commerciale et faire rayonner davantage Alldra sur ses marchés traditionnels.

Sur le plan financier, le groupe Iscale Sugar réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 141,6 millions (comparé à € 126,4 millions pour l'exercice précédent). Le cash-flow d'exploitation est de € 11,3 millions (comparé à € 4,8 millions pour l'exercice précédent). Le bénéfice net consolidé du groupe Iscale est de € 0,5 million (comparé à € 1,6 million pour l'exercice précédent). Un dividende brut de € 20,0 millions sera distribué pour l'exercice 2020/2021.



Betteraves (Belgique)

Compagnie Sucrière S.A. (République Démocratique du Congo) filiale non consolidée

Producteur sucrier en République Démocratique du Congo (ci-après « RDC »), la Compagnie Sucrière S.A. (ci-après, la « Sucrière ») est détenue à 60% par Finasucre S.A. mais elle n'est pas consolidée dans le Groupe. Au 31 décembre 2020, la Compagnie Sucrière comptait 1.484 collaborateurs permanents, auxquels se sont joints 1.055 travailleurs saisonniers pour réaliser la campagne 2020.

La RDC a été moins affectée par la pandémie mondiale que les autres pays dans lesquels le Groupe est présent. Toutefois, ayant subi les retombées collatérales du ralentissement de la croissance économique mondiale, le produit intérieur brut a, suivant les dernières estimations, reculé de 2,2 % sur l'année 2020 et le franc congolais s'est déprécié de 20,35% contre l'USD.

Notre engagement en RSE s'est également poursuivi en 2020 au niveau de la Sucrière, notamment en investissant dans la santé, la formation, l'environnement et divers aspects sociaux. Une équipe a été mise en place au sein de la Direction Générale, impliquant les différents départements concernés afin de poursuivre l'engagement ambitieux de la Sucrière au niveau de la RSE. Compte tenu de la pandémie du Covid-19, de nombreuses initiatives ont, par ailleurs, été prises afin d'assurer la santé et la sécurité de tous, notamment via des campagnes de sensibilisation et des investissements dans du matériel médical.

Sur le plan agronomique, la campagne 2020 a été bonne, avec une production de 81.287 T de sucre (69.811 T en 2019) et des ventes de sucre de 74.101 T.

La vente annuelle d'alcool a atteint les 37.135 HL, ce qui est en diminution par rapport aux 53.527 HL de l'année précédente. Cette forte diminution s'explique par l'absence de stocks liés à la campagne précédente et à une concurrence accrue qui nous a fait perdre nos plus gros clients au profit des importations.

Par ailleurs, 2020 a aussi été l'année du développement des produits Kwilu Rhum Bonobo et Kwilu Rhum Premium. Le Kwilu Rhum Bonobo a notamment pour but d'améliorer et de rajeunir l'image de marque de la Sucrière et de participer à la protection de la faune en collaboration avec l'association Lola ya Bonobo, 2 USD par bouteille vendue étant reversés à l'association. Les ventes du Kwilu Rhum Premium ont commencé en 2021.

Sur le plan financier, la Sucrière a clôturé l'exercice 2020 en bénéfice de CDF 9,2 milliards (comparé à un bénéfice de CDF 4,5 milliards pour l'exercice précédent). Un dividende de CDF 8,3 milliards a été décrété.



Kwilu Briques SARL (République Démocratique du Congo) filiale non consolidée

Kwilu Briques S.A.R.L. est une filiale détenue à 66% par Finasucre S.A. et à 34% par la Compagnie Sucrière S.A. mais elle n'est pas consolidée dans le Groupe. Au 31 décembre 2020, Kwilu Briques S.A.R.L. comptait 14 employés et 163 journaliers.

Le procédé industriel utilisé pour la fabrication de briques est unique et emploie comme combustible écologique la bagasse excédentaire provenant de la production du sucre.

Kwilu Briques S.A.R.L. propose une gamme simple de matériaux en terre cuite, accessibles et de qualité, pour le développement de l'habitat en RDC.

Avec une belle croissance du chiffre d'affaires (augmentation de +75% en 2020), et ce malgré la pandémie, la société se place aujourd'hui comme un nouvel acteur important du secteur de la construction en RDC.

Sur le plan financier, Kwilu Briques S.A.R.L. a clôturé l'exercice 2020 en perte de CDF 4,4 milliards (comparée à une perte de CDF 1,9 milliards pour l'exercice précédent). Celle-ci est principalement expliquée par la dévaluation du franc congolais sur l'année 2020.



Galactic S.A. (Belgique) et ses filiales filiales consolidées

Fournisseur majeur de solutions naturelles, cette filiale détenue à 55% par Finasucre S.A. est consolidée dans le Groupe, avec ses filiales aux USA, en Asie et en Belgique.

Galactic S.A. a connu une amélioration de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique principalement par la bonne évolution des paramètres des ventes (enrichissement du mix produit et augmentation du prix de vente moyen). Cette hausse de chiffre d'affaires compense largement les surcoûts subis au niveau de la maintenance et de l'énergie (un début d'incendie a mis à l'arrêt l'installation de cogénération pendant plusieurs mois).

L'exercice se clôture avec un profit de € 4,5 millions (comparé à un profit de € 1,7 million pour l'exercice précédent).

Les filiales asiatiques de Galactic S.A. ont débuté leurs activités de production et de commercialisation d'acide lactique et de ses dérivés en Asie. Par ailleurs, le remboursement du capital et du boni relatif à la liquidation de la filiale chinoise B&G et ses sous-filiales a eu lieu début avril 2020.

La filiale américaine de Galactic S.A. a clôturé l'exercice 2020/2021 avec un profit de USD 2,1 millions (contre un profit de USD 0,8 million pour l'année précédente).

Futero S.A., la filiale belge de Galactic S.A., a clôturé l'exercice 2020/2021 avec une perte de € 4,4 millions (contre une perte de € 0,5 million de l'année précédente), les amortissements représentant un montant de € 2,0 millions.

Durant cet exercice, Futero S.A. a accompagné ses filiales chinoises (en JV) pour leur démarrage et l'optimisation des technologies, et poursuivi sa collaboration technologique et commerciale avec des partenaires stratégiques visant à concéder de nouvelles licences de technologies (acide lactique et PLA).

Pour rappel, Finasucre S.A. détient une participation directe dans le capital de Futero S.A. à concurrence de 12,5%, tandis que Galactic S.A. demeure l'actionnaire majoritaire avec une participation de 77,25% dans le capital de Futero S.A.

IV. Participations dans le secteur immobilier

Devolder S.A. (Belgique) filiale consolidée

Devolder S.A. détient un immeuble de rapport situé rue de Rollebeek à Bruxelles, comprenant deux rez-de-chaussée commerciaux et cinq appartements meublés.

L'immeuble connaît un taux d'occupation de 100% et applique des taux de loyers conformes au marché, excepté pour les deux commerces qui ont été obligés de cesser leurs activités au cours de l'exercice 2020/2021 en raison de la pandémie du Covid-19. Des réductions de loyer et des facilités pour paiement différé leur ont été accordées.

Devolder S.A. clôture l'exercice avec un EBITDA de € 5.128 (comparé à un EBITDA de € 27.546 en 2019/2020) et une perte de l'exercice à affecter de € 33.195 (comparée à une perte de l'exercice à affecter de € 10.904 pour l'exercice précédent).

S.A. des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique) participation mise en équivalence

Détenue à 44,76% par Finasucre S.A., la S.A. des Galeries Royales Saint-Hubert possède et exploite le vaste ensemble immobilier des Galeries Royales Saint-Hubert et poursuit son programme de réhabilitation pour améliorer le rendement locatif de l'ensemble.

Comme pour Devolder S.A., la S.A. des Galeries Royales Saint-Hubert a été affectée par la pandémie, et a notamment

JV Kin S.A. (Luxembourg) et ses filiales filiales non consolidées

JV Kin S.A. est une holding détenue par Finasucre S.A. en association à 50/50 avec le groupe Unibra, détenant une filiale en République Démocratique du Congo. Cette filiale, Ebale Résidence S.A.R.L.U., détient un immeuble de 11 appartements de haut standing en bordure du fleuve.

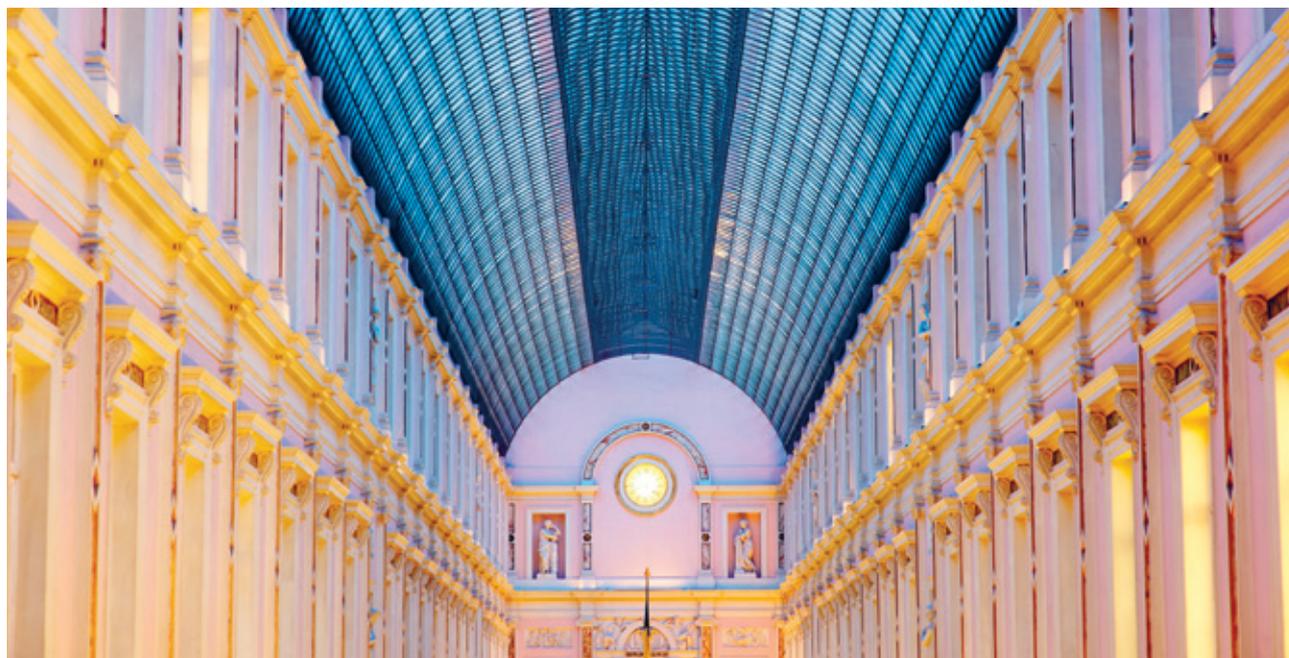
JV Kin S.A. a également vendu le 1^{er} avril 2020 une autre filiale en République Démocratique du Congo. Cette filiale, Socagrim S.A.R.L.U., donnait en location un établissement pour la promotion du Kwilu Rhum de la Compagnie Sucrière S.A..

JV Kin S.A. a clôturé son exercice avec un bénéfice de € 0,481 million (comparé à un bénéfice de € 0,106 million en 2019) et a décidé le versement d'un dividende à ses actionnaires d'un montant total de € 1,2 million.

octroyé une diminution ou le report des échéances de loyers commerciaux dus durant les périodes de confinement.

Au niveau du Groupe, le résultat de la S.A. des Galeries Royales Saint-Hubert est mis en équivalence et contribue à € 0,3 million dans le résultat consolidé.

Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)



Compagnie Het Zoute S.A. (Belgique)

participation non consolidée

Créée en 1908, la Compagnie Het Zoute S.A. est propriétaire de terres à vocation agricole, du Royal Zoute Golf Club, du Royal Zoute Tennis club, de fermettes d'habitation louées et de terrains. La Compagnie a également investi à Hardelot (France) et à Cadzand (Pays-Bas). La société a l'ambition de devenir un acteur de référence dans la promotion immobilière résidentielle au Benelux et en France.

Finasucre S.A. détient 3,7% de la Compagnie Het Zoute S.A., qui clôture l'exercice avec un bénéfice de € 15,3 millions (par rapport à € 8,4 millions pour l'exercice précédent).

Chiffres-clés consolidés ('000 €)

	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	67.643	38.570
Résultat net	15.318	8.413

V. Autres participations minoritaires

Global Baby S.A.S.

Le groupe Global Baby est actif dans la conception, production et commercialisation de produits et solutions nutritionnelles et alimentaires principalement à destination des nourrissons et des enfants.

JAB Consumer Fund

JAB Consumer Fund est une SICAR luxembourgeoise qui exerce une activité de type private equity investissant dans le domaine agro-alimentaire.

Ÿnsect S.A.S.

La Société Ÿnsect élève des insectes pour produire des ingrédients premium, naturels et de haute qualité, pour l'aquaculture et la nutrition animale.

Milkadamia International Holding Pty et Jindilli International Holding Pty

Ces sociétés commercialisent des produits dérivés de noix de macadamia (i.e. lait, huiles et crèmes de beauté).

Participations minoritaires dans des sociétés cotées

Finasucre S.A. détient des participations minoritaires dans des sociétés cotées, principalement dans le secteur agro-alimentaire, afin d'assurer une bonne diversification des investissements.



Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)

Situation financière



Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2021

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du Groupe qui figurent dans les ANNEXES A du présent rapport.

L'évolution des activités du Groupe et les évènements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la

comparaison des comptes consolidés, aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats.

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en AUD et traduites en EUR dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous.

Taux des devises	au		moyen 12 mois		Taux des devises	au		moyen 12 mois	
	31-03-2021	31-03-2020	01-04-2020 31-03-2021	01-04-2019 31-03-2020		31-03-2021	31-03-2020	01-04-2020 31-03-2021	01-04-2019 31-03-2020
1 AUD = Euro	0,6488	0,5566	0,6150	0,6129	1 AUD = USD	0,7608	0,6098	0,7177	0,6811
	+16,6%		+0,3%			+24,8%		+5,4%	

Au 31 mars 2021, l'AUD s'est fortement apprécié par rapport à l'EUR et à l'USD.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en EUR de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers mois sont moins significatives dans le bilan et dans le compte de résultat consolidés.

À la suite de la cession par Iscal Sugar S.A. de 75,1% de sa participation dans Iscal Sugar B.V. (devenue Sugar Specialities Europe B.V.), celle-ci a été déconsolidée au 1^{er} janvier 2021 et le compte de résultats consolidé du Groupe ne reprend donc que neuf mois de son activité.

BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales, les activités sucrières, les produits dérivés et la recherche-développement en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine, au Japon et aux USA, durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS australiens depuis quinze ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du Groupe, sous réserve de retraitements particuliers qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Des écarts observés aux dates des bilans dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente proviennent d'une appréciation de 16,6% (après - 11,9% l'exercice précédent) de la monnaie australienne (AUD) par rapport à l'EUR. L'intégration

globale des postes actifs et passifs de nos filiales consolidées Bundaberg Sugar Ltd et BBS Subsidiary Pty Ltd, convertis en EUR au cours de clôture, produit la quasi-totalité de l'écart de conversion repris dans les fonds propres consolidés. L'écart de conversion augmente de € 22,3 millions par rapport à l'an dernier (- € 1,4 million en 2021 contre - € 23,7 millions en 2020).

Les commentaires qui suivent soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente, comprenant l'effet monétaire signalé ci-avant.

Immobilisations incorporelles (- € 1,0 million) : il s'agit essentiellement de l'amortissement des frais de recherches et développement chez Futerro S.A.

Ecart de consolidation (- € 0,5 million) : la diminution provient de l'amortissement des goodwill actés à la suite de l'acquisition de MIA par BBS Subsidiary Pty Ltd (compensé par l'effet de change) et de l'achat d'Alldra B.V. réalisé par le groupe Iscal (amorti en cinq années).

Immobilisations corporelles (+ € 27,6 millions) : cette augmentation provient avant tout de l'effet de change sur les actifs australiens contrebalancé par la sortie d'Iscale Sugar B.V. du périmètre de consolidation et les amortissements de l'année.

Immobilisations financières (+ € 6,7 millions) : cette variation provient essentiellement de l'augmentation des participations expliquée principalement (i) chez Finasucre S.A. par les mouvements et reprise de réductions de valeur sur certains titres cotés et les investissements dans des sociétés non cotées, principalement dans le secteur agro-alimentaire et (ii) chez Iscale Sugar S.A. par sa participation de 24,9% dans Iscale Sugar B.V. (devenue Sugar Specialities Europe B.V.) suite à la vente de 75,1%.

Stocks et commandes en cours d'exécution (+ € 11,8 millions) : la variation est essentiellement attribuée à l'augmentation des stocks en Australie attribuée à l'effet de change. De plus, (i) chez Bundaberg Sugar Ltd (+ € 15,6 millions), aucune réduction de valeur n'a été enregistrée cette année sur le sucre roux, et les travaux en cours chez Bundaberg Walkers Engineering Ltd ont légèrement augmenté, (ii) chez BBS Subsidiary Pty Ltd (+ € 6,3 millions), le stock de noix a augmenté par suite d'une récolte importante l'année passée et de la pandémie. Notons une diminution des stocks chez Iscal Sugar S.A. (- € 10,2 millions), résultant principalement de la sortie d'Iscale Sugar B.V. du périmètre de consolidation.

Créances à un an au plus (+ € 10,5 millions) : c'est principalement l'effet de change sur les créances commerciales de nos filiales australiennes qui explique cette augmentation (+ € 6,9 millions). Le solde de l'augmentation est expliqué par (i) un effet volume et cut-off chez Iscale S.A., (ii) le démarrage des activités chinoises du groupe Galactic et (iii) un effet cut-off chez Finasucre S.A.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (- € 11,9 millions) : la diminution de la trésorerie consolidée provient principalement du paiement de dividendes et des investissements de l'année.

Plus-values de réévaluation (+ € 10,8 millions) : cet écart positif s'explique par l'appréciation du dollar australien par rapport à l'Euro.

Réserves (- € 2,2 millions) : la majeure partie de cette variation provient du mouvement des réserves (part du Groupe) généré par les résultats de l'exercice des sociétés consolidées et les dividendes distribués.

Ecarts de conversion (+ € 22,3 millions) : l'appréciation du dollar australien par rapport à l'Euro, décrite ci-avant, explique le mouvement de l'année.

Dettes à plus d'un an (+ € 18,8 millions) : l'évolution est principalement expliquée par le reclassement à long terme de la dette court terme chez Bundaberg Sugar Ltd (+ € 35,6 millions) contrebalancé par le reclassement à court terme de la dette long terme chez BBS Subsidiary Pty Ltd (- € 14,5 millions) et le remboursement chez Galactic S.A.

Dettes à un an au plus (- € 3,2 millions) : les dettes financières diminuent globalement de € 12,6 millions à la suite (i) de la dette court terme reclassée à long terme chez Bundaberg Sugar Ltd, (ii) du reclassement à court terme de la dette de BBS Subsidiary Pty Ltd et (iii) de la diminution de l'endettement de Galactic S.A. Les dettes commerciales augmentent de € 6,3 millions, principalement chez Bundaberg Sugar Ltd à la suite de l'appréciation du dollar australien, et chez Galactic S.A., à la suite du démarrage des activités chinoises. Les acomptes reçus sur commande enregistrés chez Bundaberg Walkers Engineering Ltd augmentent de € 3,2 millions en raison de l'effet devise et d'une légère reprise de l'activité (timing des projets et prix du sucre).

RÉSULTATS

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 €

	2020/2021	2019/2020
Chiffre d'affaires	382.385	327.889
Cash flow d'exploitation (EBITDA) *	24.323	2.688
Amortissements ordinaires	(12.771)	(15.919)
Résultats d'exploitation non récurrents	(1.881)	(27.738)
Résultats avant éléments financiers (EBIT)	9.671	(40.969)
Résultats financiers récurrents	5.745	8.707
Résultats financiers non récurrents	(1.905)	(8.967)
Amortissement des goodwill de consolidation	(1.757)	(458)
Résultats avant impôts	11.754	(41.688)
Impôts	(5.317)	10.803
Résultat net	6.437	(30.885)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	317	681
Résultat net des entreprises consolidées	6.754	(30.204)
Part des tiers dans le résultat	(495)	1.251
Part du groupe dans le résultat	7.249	(31.456)

*ne tient pas compte des éléments non récurrents

L'appréciation moyenne de l'AUD par rapport à l'EUR (+ 0,3%) a une influence sur les écarts constatés du compte de résultats mais les niveaux d'activité des entreprises consolidées expliquent principalement les écarts constatés.

Ventes et prestations (+ € 51,0 millions) : cette augmentation (hors éléments non récurrents) s'explique principalement comme suit :

- chez Iscal Sugar S.A. (+ € 5,8 millions) : augmentation des volumes de vente contrebalancée par la sortie d'Iscale Sugar B.V. du périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2021 (neuf mois d'activités repris au compte de résultats).
- chez Bundaberg Sugar Ltd (- € 5,6 millions) : diminution des revenus des mélasses (sécheresse) et du volume de vente sur le marché domestique, contrebalancée par une hausse du prix moyen du sucre roux et des volumes à l'export.
- chez BBS Subsidiary Pty Ltd (+ € 34,7 millions) : douze mois d'activités repris pour la première fois dans le compte de résultats consolidé.
- chez Galactic S.A. (+ € 15,3 millions) : démarrage des activités chinoises et japonaises, et augmentation des ventes de spécialités chez Galactic Inc. et Galactic S.A.
- chez Finasucre S.A. (+ € 0,8 million) : activités de procurement en augmentation.

L'ensemble des facteurs de coûts (hors amortissements et éléments non récurrents) dans les filiales consolidées augmente de € 29,4 millions. Le coût des approvisionnements est en augmentation de € 20,2 millions, ce qui s'explique chez BBS Subsidiary Pty Ltd par les douze mois d'activités repris pour la première fois dans le compte de résultats consolidé, et chez Galactic S.A. par le démarrage des activités en Chine. Pour ces mêmes raisons, les services et biens divers augmentent de € 5,3 millions et le coût du personnel de € 1,8 million.

Cash-flow d'exploitation (EBITDA) (+ € 21,6 millions) : les EBITDA (hors éléments non récurrents) d'Iscale Sugar S.A., de Bundaberg Sugar Ltd et de Finasucre S.A. augmentent respectivement de € 5,9 millions, € 18,1 millions et € 0,4 million, tandis que ceux de Galactic

S.A. et de BBS Subsidiary Pty Ltd sont en diminution respectivement de € 2,5 millions et € 0,3 million.

Résultats d'exploitation non récurrents (+ € 25,9 millions) : diminution importante des charges d'exploitation non récurrentes chez Bundaberg Sugar Ltd (- € 30,8 millions) car aucune réduction de valeur n'a été prise sur les actifs de production et sur les stocks, contrairement à l'année dernière, contrebalancée par (i) une augmentation de ces charges chez BBS Subsidiary Pty Ltd suite aux coûts liés aux arbres malades (+ € 3,0 millions) et (ii) une diminution des produits d'exploitation non récurrents chez Iscale Sugar S.A. (- € 1,3 million) et chez Finasucre S.A. (- € 0,6 million), à la suite de la vente de terrains dans le courant de l'année dernière.

Résultats avant éléments financiers (EBIT) (+ € 50,6 millions) : même explication sur cet écart que pour l'EBITDA et les résultats d'exploitation non récurrents. Les amortissements ordinaires sont en diminution suite, principalement, aux réductions de valeurs prises l'année dernière sur les actifs de production de Bundaberg Sugar Ltd.

Résultats financiers récurrents et non récurrents (+ € 4,1 millions) : l'écart s'explique principalement par l'augmentation des produits financiers non récurrents expliquée par (i) le boni de liquidation de la filiale chinoise B&G de Galactic S.A., (ii) la plus-value réalisée sur la réduction de capital de JAB Consumer Fund et (iii) une reprise de réductions de valeur sur titres cotés.

Amortissement des goodwill de consolidation : cela correspond à l'amortissement du goodwill relatif à l'acquisition de MIA par BBS Subsidiary Pty Ltd et à l'achat d'Alldra B.V. par le groupe Iscale.

Impôts (+ € 16,1 millions) : pour l'ensemble des sociétés consolidées, l'impôt est le reflet des taux appliqués sur les résultats taxables.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidés du Groupe.

Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2021

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre S.A. qui figurent dans les ANNEXES B du présent rapport.

BILAN

Actifs immobilisés

Immobilisations corporelles (- € 0,1 million) : elles sont composées principalement des bureaux de Finasucre S.A. à Bruxelles.

Immobilisations financières (+ € 7,5 millions) : cette variation provient principalement de l'augmentation de notre participation dans les sociétés françaises Ynsect S.A.S. et Global Baby S.A.S., ainsi que de la reprise d'une réduction de valeur relative à nos positions cotées.

Actifs circulants

Créances à un an au plus (+ € 13,0 millions) : les créances commerciales proviennent de l'activité commerciale et de l'assistance au management dans les filiales. L'augmentation des autres créances s'explique principalement par l'avance faite à Bundaberg Sugar Ltd au cours de l'exercice. Notons que les avances faites à Iscal Sugar B.V. et Galactic S.A. ont été totalement remboursées.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

(- € 24,3 millions) : il s'agit essentiellement des mouvements et des revenus des immobilisations financières, le fonds de roulement affecté aux activités commerciales et aux charges du personnel, les avances faites aux filiales et le paiement du dividende.

Comptes de régularisation : ils sont composés surtout d'achats relatifs à l'exercice suivant (activité commerciale).

Capitaux propres

Capital - Plus-values de réévaluation - Réserves : ces rubriques sont inchangées, sauf les réserves immunisées qui augmentent de € 0,1 million, à la suite des investissements tax shelter et les réserves disponibles, qui augmentent de € 0,3 million selon transfert et affectation du résultat.

Bénéfice (Perte) reporté(e) : selon affectation du résultat.

Dettes

Dettes à un an au plus (- € 1,2 million) : les postes de cette rubrique concernent les activités commerciales, les charges du personnel et le dividende à payer selon la répartition bénéficiaire proposée.



RÉSULTATS

Ventes et prestations (€ 10,2 millions) : il s'agit des prestations de services à nos filiales et de l'activité de procurement pour la Compagnie Sucrière S.A.

Coûts des ventes et des prestations (€ 10,0 millions) : les achats sont directement liés à l'activité commerciale et dans la continuité des marges brutes pratiquées, de même que pour les services et biens divers nécessaires pour cette activité.

Bénéfice d'exploitation (€ 0,3 million) : l'activité commerciale est à l'origine de ce gain.

Produits financiers récurrents (€ 4,1 millions) : il s'agit principalement des dividendes de la Compagnie Sucrière S.A., de la Compagnie Het Zoute S.A. et des autres immobilisations financières. Les autres rubriques de ce poste concernent les intérêts sur les actifs circulants, les gains de change et les plus-values sur obligations.

Charges financières récurrentes (€ 0,6 million) : elles se composent principalement des pertes de changes et des frais bancaires.

Le résultat financier non récurrent est lié principalement à une reprise de réductions de valeur sur titres cotés et à la plus-value réalisée sur la réduction de capital de JAB Consumer Fund.

Impôts sur le résultat (€ 0,4 million) : Finasucré S.A. a très peu de revenus imposables (les dividendes sont sous régime des R.D.T., etc.) et investit en Tax Shelter. C'est la raison pour laquelle le taux effectif d'impôt est moins élevé. Notons aussi une diminution du taux d'imposition en Belgique.

Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucré S.A. n'a pas eu recours à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.



**BONOBO
KWILU
RHUM.**

Affectations et prélèvements, décharges et élections statutaires

Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à € 6.328.513, auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 34.059.508, pour former un bénéfice répartisable de € 40.388.021, que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut aux 80.000 actions	€ 10.285.714
Affectation aux autres réserves	€ 272.800
Résultat reporté à nouveau	€ 29.829.507

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier, sera de € 90 par titre.

A noter que le pourcentage de précompte mobilier appliqué pour obtenir le montant de € 90 par titre est le pourcentage standard de 30% applicable en droit belge pour les personnes physiques ou morales. Si un précompte mobilier différent est à retenir par Finasucre S.A., nous vous prions de nous en informer dans les plus brefs délais.

Le dividende sera payable à partir du 30 juillet 2021.

Décharges

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge à chacun des administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2021.

Élections statutaires

Il n'y a pas de mandat statutaire d'administrateur venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021.

Cependant, le mandat du commissaire vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de cette année. Nous vous proposons de renouveler le mandat du commissaire pour une nouvelle période de trois ans qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2024.



Betteraves (Belgique)

Informations complémentaires

Risques et incertitudes

• Pandémie du Covid-19

La pandémie du Covid-19 qui a sévi durant tout l'exercice en cours a obligé le Groupe à prendre des mesures exceptionnelles pour se réorganiser.

Afin de garantir la santé et la sécurité de tous, nous avons respecté les directives émanant des différentes autorités publiques et nous avons notamment rendu le télétravail obligatoire pour les collaborateurs dont la fonction le permet. Des mesures ont également été prises pour adapter le mode de fonctionnement des usines, notamment la mise en place de moyens techniques afin de modifier le mode de transmission des informations entre les équipes et éviter les contacts physiques.

Pour accompagner nos clients dans ce contexte sanitaire compliqué, le Groupe a fait preuve d'une plus grande flexibilité dans les discussions commerciales, dans le but notamment de maintenir une relation solide sur un horizon long terme. Une diminution du montant des loyers commerciaux et le report des échéances de certains loyers dus durant les périodes de confinement ont également été accordés, notamment par Devolder S.A. et les Galeries Royales Saint-Hubert.

Hormis les coûts liés à ces mesures de réorganisation, nous ne constatons pas de détérioration de notre situation financière liée à la pandémie du Covid-19 pour l'exercice en cours.

De manière générale, il reste impossible à ce jour de quantifier tous les effets potentiels de la pandémie qui a sévi durant l'exercice en cours. Toutefois, il est clair que la pandémie devrait également avoir une incidence sur le futur de notre organisation, de nos activités opérationnelles et de notre situation financière durant l'exercice social clôturé au 31 mars 2022.

• Autres risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, qui fait l'objet de couvertures par des instruments financiers du type achat/vente à terme.
- Les fluctuations du prix des combustibles ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant et des combustibles fossiles, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages ; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible.
- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/USD pour les filiales en Australie et EUR/USD ainsi que USD/CHN pour Galactic S.A.) et à celle des taux d'intérêts.
- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations, ...).
- Nos filiales en République Démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays.

Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers qui se composent principalement de soldes bancaires, de dettes et de créances commerciales et de dérivés. Les objectifs de ces instruments sont de financer l'activité et de couvrir les risques. L'impact de l'utilisation des dérivés n'est pas significatif par rapport à l'évaluation de l'actif, du passif et du résultat du Groupe.

Environnement, personnel et clients

Le Groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités, avec pour objectif ambitieux de notamment devenir un leader dans la production de sucre zéro carbone. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

En cas de restructuration, le Groupe a toujours agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Le Groupe s'est efforcé de garantir à tous nos collaborateurs un environnement de travail sûr, en accord avec les réglementations en vigueur. Dans le cadre de la pandémie du Covid-19, de nombreux investissements sanitaires ont été faits et des campagnes de sensibilisation ont été mises en place afin de garantir la santé et la sécurité de tous.

Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

Autres informations

Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance d'autres circonstances ou événements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société.

Finasucre S.A. ne détient aucune succursale et n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.

Aucune action propre de Finasucre S.A. n'a été acquise par aucune filiale directe.

Le Conseil d'Administration signale que, pour l'exercice sous revue, aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 7:96 du nouveau Code des sociétés et des associations, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration
21 juin 2021



Iscal Sugar (Belgique)



Iscal Sugar (Belgique)

ANNEXES A



Comptes consolidés de Finasucre au 31 mars 2021

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2021

en '000 €

ACTIF	31-03-2021	31-03-2020
Frais d'établissements		
Actifs immobilisés	469.328	436.589
I. Immobilisations incorporelles	393	1.422
II. Ecarts de consolidation (positifs)	5.646	6.132
III. Immobilisations corporelles	297.142	269.561
A. Terrains et constructions	235.313	190.371
B. Installations, machines, outillage	26.749	47.348
C. Mobilier et matériel roulant	1.575	1.657
D. Location-financement et droits similaires	1.146	1.660
E. Autres immobilisations corporelles	26.779	24.637
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	5.580	3.889
IV. Immobilisations financières	166.147	159.473
A. Entreprises liées	-	-
1. Participations	-	-
B. Entreprises mises en équivalence		
1. Participations	22.340	21.966
C. Autres immobilisations financières	-	-
1. Participations, actions et parts	143.700	137.289
2. Créances et cautionnements en numéraires	106	217
Actifs circulants	300.812	291.403
V. Créances à plus d'un an	55	64
B. Autres créances	55	64
C. Impôts différés	-	-
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	109.137	97.306
A. Stocks		
1. Approvisionnements	25.129	21.712
2. En-cours de fabrication	45.969	45.774
3. Produits finis	29.193	17.343
4. Marchandises	1.364	6.797
6. Acomptes versés	-	-
B. Commandes en cours d'exécution	7.482	5.681
VII. Créances à un an au plus	79.628	69.098
A. Créances commerciales	70.396	59.595
B. Autres créances	9.232	9.502
VIII. Placements de trésorerie	54.985	72.716
B. Autres placements	54.985	72.716
IX. Valeurs disponibles	55.097	49.311
X. Comptes de régularisation	1.910	2.908
TOTAL ACTIF	770.140	727.992

Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2021
en '000 €

PASSIF	31-03-2021	31-03-2020
Capitaux propres	570.282	539.494
I. Capital	1.786	1.786
A. Capital souscrit	1.786	1.786
III. Plus-values de réévaluation	82.515	71.679
IV. Réserves consolidées	486.445	488.665
V. Ecarts de consolidation (négatifs)	34	34
VI. Ecarts de conversion	(1.401)	(23.680)
VII. Subsidés en capital	904	1.011
VIII. Intérêts de tiers	26.112	26.690
Provisions, impôts différés et latences fiscales	6.767	6.743
IX. A. Provisions pour risques et charges	4.199	5.297
1. Pensions et obligations similaires	-	-
3. Gros entretiens et réparations	615	403
4. Autres risques et charges	3.584	4.894
B. Impôts différés et latences fiscales	2.568	1.446
Dettes	166.980	155.064
X. Dettes à plus d'un an	49.249	30.456
A. Dettes financières		
1. Emprunts subordonnés	2.000	2.800
3. Dettes de location-financement et assimilées	774	987
4. Etablissements de crédit	37.448	17.407
5. Autres emprunts	1.393	1.748
D. Autres dettes	7.634	7.514
XI. Dettes à un an au plus	115.784	118.965
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.707	2.747
B. Dettes financières		
1. Etablissements de crédit	44.009	55.839
2. Autres emprunts	3	684
C. Dettes commerciales		
1. Fournisseurs	41.129	34.880
2. Effets à payer	20	-
D. Acomptes reçus sur commandes	7.882	5.362
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		
1. Impôts	1.386	769
2. Rémunérations et charges sociales	6.226	6.039
F. Autres dettes	12.422	12.646
XII. Comptes de régularisation	1.948	5.644
TOTAL PASSIF	770.140	727.992

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2021
en '000 €

	31-03-2021	31-03-2020
I. Ventes et prestations	396.396	347.366
A. Chiffre d'affaires	382.385	327.889
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	7.662	5.344
C. Production immobilisée	78	48
D. Autres produits d'exploitation	4.864	10.751
E. Produits d'exploitation non récurrents	1.407	3.334
II. Coût des ventes et prestations	(386.725)	(388.335)
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats	228.822	206.457
2. Variation des stocks [(augmentation), réduction]	(3.355)	(1.149)
B. Services et biens divers	81.808	76.497
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	60.281	58.501
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	12.771	15.919
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations, (reprises)]	411	43
F. Provisions pour risques et charges [dotations, (utilisations et reprises)]	(1.673)	(2.953)
G. Autres charges d'exploitation	4.372	3.948
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	-	-
I. Amortissements des écarts de consolidation	-	-
J. Charges d'exploitation non récurrentes	3.288	31.072
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	9.671	(40.969)
IV. Produits financiers	14.982	16.354
Produits financiers récurrents	9.794	15.285
A. Produits des immobilisations financières	1.894	4.661
B. Produits des actifs circulants	591	1.605
C. Autres produits financiers	7.309	9.019
Produits financiers non récurrents	5.188	1.069
V. Charges financières	(12.900)	(17.073)
Charges financières récurrentes	5.806	7.036
A. Charges des dettes	2.255	1.848
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	1.757	458
C. Réductions de valeurs sur actifs circulants autres que ceux sub II.E [dotations,(reprises)]	-	-
D. Autres charges financières	1.795	4.730
Charges financières non récurrentes	7.094	10.037
VI. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	11.754	(41.688)

Compte de résultats consolidé au 31 mars 2021 (suite)
en '000 €

	31-03-2021	31-03-2020
X. A. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales	(2.721)	14.756
B. Transfert aux impôts différés et latences fiscales	423	(653)
XI. Impôts sur le résultat	(3.019)	(3.300)
A. Impôts	3.286	3.300
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	(267)	-
XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice	6.437	(30.885)
XIII. Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence	317	681
XIV. Bénéfice (Perte) consolidé(e)	6.754	(30.204)
A. Part des tiers	(495)	1.251
B. Part du groupe	7.249	(31.456)

I. Etat des frais d'établissement

en '000 €

Frais d'établissement

a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	
b) Mutations de l'exercice	-
- Amortissements	
c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-

II. Etat des immobilisations incorporelles

en '000 €

	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc...	Goodwill
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	12.395	8.664	23
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	-	131	-
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	12.395	8.795	23
c) Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(11.287)	(8.360)	(12)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.046)	(109)	(5)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	-	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-
Au terme de l'exercice	(12.334)	(8.469)	(16)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	61	326	7

III. Etat des immobilisations corporelles

en '000 €

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	125.623	270.818	8.081
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	2.229	5.438	587
- Cessions et désaffectations	(2.565)	(1.321)	(155)
- Transferts d'une rubrique à une autre	21.617	(19.520)	(69)
- Variation de périmètre	(4.493)	(12.500)	(581)
- Ecart de conversion	15.331	12.041	455
- Divers	571	-	-
Au terme de l'exercice	158.314	254.955	8.318
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	95.980	8.386	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values actées	-	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	(1.118)	-	-
- Variation de périmètre	(2.265)	(8.386)	-
- Ecart de conversion	15.467	-	-
Au terme de l'exercice	108.065	-	-
c) Amortissement et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(31.233)	(231.856)	(6.424)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.492)	(8.222)	(584)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	7	743	131
- Transférés d'une rubrique à une autre	451	(201)	(18)
- Variation de périmètre	2.511	19.957	536
- Ecart de conversion	(1.311)	(8.626)	(384)
Au terme de l'exercice	(31.066)	(228.206)	(6.743)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	235.313	26.749	1.575



	Location- financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	3.844	18.727	3.889
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	300	469	4.247
- Cessions et désaffectations	169	(1.394)	(44)
- Transferts d'une rubrique à une autre	(1.407)	(343)	(2.219)
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	233	2.927	278
- Divers	-	-	(571)
Au terme de l'exercice	3.139	20.386	5.580
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	-	6.766	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values actées	-	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	-	(15)	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	-	1.120	-
Au terme de l'exercice	-	7.872	-
c) Amortissement et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(2.184)	(857)	-
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(434)	(879)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	(152)	-	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	882	343	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(105)	(87)	-
- Divers	-	-	-
Au terme de l'exercice	(1.993)	(1.479)	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.146	26.779	5.580



IV. Etat des immobilisations financières

en '000 €

	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	21.966	153.076
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions	-	16.244
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	5.013
- Résultat de l'exercice	317	-
- Dividendes versés	-	-
- Variation de périmètre	80	(26)
- Cessions et retraits	-	(13.206)
- Ecart de conversion	-	68
- Divers	(23)	-
Au terme de l'exercice	22.340	161.169
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent	-	(15.787)
Mutations de l'exercice :		
- Actées	-	-
- Reprises	-	2.145
- Annulées	-	-
- Variation de périmètre	-	26
- Ecart de conversion	-	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	(3.853)
Au terme de l'exercice	-	(17.469)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	22.340	143.700
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	-	217
Mutations de l'exercice :		
- Additions	-	-
- Cessions et retraits	-	(47)
- Réductions de valeur actées	-	-
- Ecart de conversion	-	-
- Variation de périmètre	-	(64)
- Transférées d'une rubrique à une autre	-	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-	106
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	-	-

V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	31/12/20	CDF	72.165.826	9.245.345	60,00%
BundySort Pty Ltd Gin Gin Road Bundaberg, Qld 4670 - Australie	31/12/20	AUD	893	47	50,00%
JV Kin S.A. Rue Glesener 21 1631 Luxembourg - Grand Duché du Luxembourg	31/12/20	EUR	9.332	480	50,00%
Ebale Résidence SARLU Route des poids lourds 1963 Kinshasa - République Démocratique du Congo	31/12/20	CDF	12.605.979	152.026	50,00%
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo - République Démocratique du Congo	31/12/20	CDF	(10.022.569)	(4.382.253)	86,40%

VI. Etat des réserves consolidées en '000 €

	Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent	488.665
Annulation de réserves (rachat d'actions propres)	-
Résultat de l'exercice (part du groupe)	7.249
Autres transferts	817
Transfert des écarts de consolidation	-
Affectation du résultat	(10.286)
Au terme de l'exercice	486.445

VII. Etat des écarts de consolidation en '000 €

	Ecart de consolidation	
	Positifs	Négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	6.132	(34)
Mutation de l'exercice :		
- variations dues à une augmentation du % de détention	402	-
- variations dues à une diminution du % de détention	-	-
- amortissements	(1.757)	-
- écarts de conversion	869	-
- transferts	-	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	5.646	(34)

VIII. Etat des dettes

en '000 €

A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de		
	Un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Dettes financières			
1. Emprunts subordonnés	800	2.000	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	250	774	-
4. Etablissements de crédit	1.102	37.448	-
5. Autres emprunts	555	1.393	-
Autres dettes	-	7.634	-
Total	2.707	49.249	-

IX. Résultats

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires NET	382.385	327.889
Union Européenne	145.990	130.770
Australie	118.162	113.697
Autres pays	118.233	83.422
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de la clôture	791	819
Frais de personnel et pensions	60.281	58.501
Impôts sur le résultat		
1. Impôt sur les revenus de l'exercice	3.282	2.820
a. Impôts et précomptes dus ou versés	4.473	4.669
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	(1.651)	(2.826)
c. Suppléments d'impôts estimés	460	977
d. Impôt différé	-	-
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	(263)	480
a. Impôts et précomptes dus ou versés	4	480
b. Régularisations d'impôts et reprises de provisions	(267)	
3. Impôts différés et latences fiscales		
a. Latences actives	-	-
Autres - Reprises d'excédents d'amortissements	-	-
Intérêts notionnels - déduction reportée	-	-
b. Latences passives	2.568	1.446
Impôts différés	2.568	1.446

X. Droits et engagements hors bilan

en '000 €

	Exercice pour sûreté des dettes et engagements de	
	l'entreprise	tiers
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres		
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :		
- montant de l'inscription	4.500	-
- autres actifs gagés	12.000	-
Engagements résultant d'opérations relatives :		
- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-
- aux taux de change (devises à livrer)	-	-
Autres engagements	996	-
Le personnel de direction et les appointés des sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.		

XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation

en '000 €

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
1. Immobilisations financières :		
- participations	13.496	130.204
2. Dettes :		
- à un an au plus	-	-
3. Créances :		
- à un an au plus	5.468	-

XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires

en '000 €

	Exercice
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, allouées aux administrateurs et gérants	463
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-
C. Émoluments du commissaire pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des comptes est à la tête	146
D. Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire	-
Autres missions d'attestation	3
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	3
E. Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société est à la tête	146
F. Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes auxquelles le commissaire est lié	-
Autres missions d'attestation	-
Mission de conseils fiscaux	15
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-

XIII. Informations complémentaires

La pandémie du Covid-19 qui a sévi durant tout l'exercice en cours a obligé le Groupe à prendre des mesures exceptionnelles pour se réorganiser.

Afin de garantir la santé et la sécurité de tous, nous avons scrupuleusement respecté les directives émanant des différentes autorités publiques et nous avons notamment rendu le télétravail obligatoire pour les collaborateurs dont la fonction le permet. Des mesures ont également été prises pour adapter le mode de fonctionnement des usines, notamment la mise en place de moyens techniques afin de modifier le mode de transmission des informations entre les équipes et éviter les contacts physiques.

Pour accompagner nos clients dans ce contexte sanitaire compliqué, le Groupe a fait preuve d'une plus grande flexibilité dans les discussions commerciales, dans le but notamment de maintenir une relation solide sur

un horizon long terme. Une diminution du montant des loyers commerciaux et le report des échéances de certains loyers dus durant les périodes de confinement ont également été accordés, notamment par Devolder S.A. et les Galeries Royales Saint-Hubert.

Hormis les coûts liés à ces mesures de réorganisation, nous ne constatons pas de détérioration de notre situation financière liée à la pandémie du Covid-19 pour l'exercice en cours.

De manière générale, il reste impossible à ce jour de quantifier tous les effets potentiels de la pandémie qui a sévi durant l'exercice en cours. Toutefois, il est clair que la pandémie devrait également avoir une incidence sur le futur de notre organisation, de nos activités opérationnelles et de notre situation financière durant l'exercice social clôturé au 31 mars 2022.



Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

I. Règles de consolidation

Champ de consolidation

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence :

- la situation politique actuelle en République Démocratique du Congo rend incertaine la continuation normale des activités économiques et nos filiales, la Compagnie Sucrière et Kwilu Briques, implantées dans ce pays, ont été exclues du périmètre de consolidation.
- JV Kin (Luxembourg) est une filiale à 50% où le groupe exerce un contrôle conjoint mais elle ne consolide pas ses filiales implantées en République Démocratique du Congo (Ebale Résidence et Socagrim) pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus. Elle n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation par intégration proportionnelle.
- Finasucre Investment (Australia) Pty Ltd consolidée détient 50% du capital de BundySort Pty Ltd (Australia) et de Bundaberg Vegetables Processors Pty Ltd (Australia) mais ces sociétés ne sont pas reprises par intégration proportionnelle, vu la faible importance de ces participations.

Méthodes utilisées pour la consolidation

- *Intégration globale ou proportionnelle*

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis

en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

L'intégration proportionnelle est retenue lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint d'actionnaires et que le pouvoir de contrôle est conjoint. Dans ce cas, la société mère incorpore dans ses comptes, dans la proportion du pourcentage de sa participation, chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine de la filiale intégrée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. Elle conduit à constater une différence de consolidation. De même, les charges et produits de la filiale sont cumulés, dans la proportion du pourcentage de sa participation, avec ceux de la société mère. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

- *Mise en équivalence*

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

- *Différences de consolidation*

Les différences provenant entre d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date, sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts de consolidation positifs » ou « Ecarts de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecarts de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

- *Ecart de conversion*

La conversion en Euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecart de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

- *Règles d'évaluation*

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les règles appliquées par les filiales de Galactic ne divergent pas significativement de celles de la maison-mère et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd (« FIA ») sont établis depuis quinze ans selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS).

Les comptes consolidés BBS Subsidiary Pty Ltd (« BBS ») sont établis pour la deuxième année selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS).

Les comptes de ces entités australiennes n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre.

La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués sont compatibles avec les règles d'évaluation appliquées dans les autres sociétés du groupe Finasucre, et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous :

- selon les principes AIFRS, FIA et BBS reconnaissent à la juste valeur les noyers de macadamia et les cannes pour partie en compte de résultat et pour partie en actif amortissable sur quatre ans. Pour les besoins de la consolidation, conformément

aux normes comptables belges et en appliquant le principe de « lower cost or market », la variation de la juste valeur des noyers de macadamia est prise en résultat, tout comme la valorisation des cannes sur pied, qui est retraitée sur base des coûts encourus et sans amortissement.

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît au bilan l'écart entre la valeur actuarielle de ses obligations de pension et la valeur de marché des actifs financiers destinés à les couvrir. La variation de cet écart d'un exercice à l'autre est partiellement reprise en capitaux propres. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la variation d'un exercice à l'autre est actée au compte de résultats.
- FIA et BBS procèdent à des ventes à terme de leur production future. En AIFRS, leur qualification comme opérations de couverture n'a pas été retenue, de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés est actée au compte de résultats de FIA et BBS. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, les variations de valeur de marché de ces produits dérivés sont reprises dans les résultats financiers en cas de moins-value latente ; conformément aux normes comptables belges, les plus-values latentes ne sont pas reconnues.
- selon les principes AIFRS, tous les trois à cinq ans, FIA et BBS réévaluent leurs terrains à leur juste valeur en utilisant la méthode de « highest and best use » par rapport à celle de « current use ». Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la méthode retenue est celle de « current use ».
- selon les principes AIFRS, FIA et BBS reconnaissent au bilan les leasings opérationnels. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, les leasings opérationnels enregistrés à l'actif et au passif du bilan, sont extournés, conformément aux normes comptables belges.
- lorsque FIA et BBS présentent dans leurs comptes une position nette active en matière d'impôts différés, ceux-ci, pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre et conformément aux règles comptables belges, sont retraités par le compte de résultats.

Enfin, lorsqu'Alldra B.V. présente dans ses comptes une position active en matière d'impôts différés, elle est également retraitée et prise en résultat.

- *Annulation des opérations internes*

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulés dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

- *Période de référence*

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2021. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.





Iscal Sugar (Belgique)

II. État des sociétés consolidées

selon la méthode de l'intégration globale sauf pour les Galeries Royales Saint-Hubert (mise en équivalence)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
Finasucre S.A.	Rue de la Gare 36, 1040 Bruxelles - Belgique N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	-
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Sugar Group Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Walkers Engineering Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Sugar Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
R&J Farm Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Northern Land Holdings Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
BBS Subsidiary Ltd Pty	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
TQH Holdings Ltd Pty	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Macadamia International Australia Ltd	Dunoon (New South Wales) - Australie	100%	100%
Iscal Sugar S.A.	Chaussée de la Sucrierie 1, 7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861 251 419	87,60%	87,60%
Alldra B.V.	Einsteinstraat 2, 7601 PO Almelo - Pays-Bas	87,60%	100%
Devolder S.A.	Rue de la Gare 36, 1040 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422 175 969	100%	100%
S.A. Galeries Royales Saint-Hubert	Galerie du Roi 5, 1000 Bruxelles - Belgique	44,76%	44,76%
Galactic S.A.	Place d'Escanaffles 23, 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408 321 795	55%	55%
Galactic Incorporated	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee - Etats Unis	55%	100%
Futero S.A.	Place d'Escanaffles 23, 7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0892 199 070	55%	100%
Anhui Galactic Biochemical Ltd S.A.	Guzhen Bengbu, Anhui - Chine	55%	100%
Bengbu Galactic Import Export Co Ltd S.A.	Guzhen Bengbu, Anhui - Chine	55%	100%
Galactic Japan S.A.	Ebisunishi, Tokyo - Japon	55%	100%

III. Résumé des règles d'évaluation

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwill de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

• Immeubles de bureaux :	33 ans
• Bâtiments industriels :	20 ans
• Matériel d'exploitation :	10 ans
• Outillage :	3 ans
• Mobilier :	10 ans
• Matériel de bureau :	5 ans
• Matériel informatique :	4 ans
• Matériel roulant :	5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriel sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable. Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en Euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Stocks

A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure.

Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

C. Les produits en cours de fabrication et produits finis

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants : les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse). Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.

d) L'acide lactique et les produits en cours de fabrication sont valorisés en « direct costing » comprenant les coûts variables et les coûts fixes directs de production.

e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat.

Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

D. Certificats verts et droits CO2

a) Certificats verts

Le stock de certificats verts obtenus n'est pas valorisé. Il y a une reconnaissance du revenu inhérent à la vente des certificats verts au moment effectif de la vente.

b) Droits CO2

Les droits CO2 obtenus ne sont pas valorisés. Les droits CO2 achetés sont valorisés en stock au coût d'acquisition. La méthode LIFO est utilisée pour gérer l'utilisation des droits de CO2.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

Les positions ouvertes en futures sont évaluées, en fin d'exercice, à la valeur de marché. Si une position montre une moins-value latente, celle-ci est enregistrée dans les comptes de régularisation du passif, et prise en résultats :

- dans un sous-compte du chiffre d'affaires, si la position future est considérée comme une couverture des ventes,
- dans le résultat financier, en cas de futures qui ne qualifient pas comme une opération de couverture.

9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les normes comptables IFRS.

12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

16. Régimes de pensions

a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits, qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées.

17. Dérogations aux règles d'évaluation - Néant



Macadamias, Moore Park (Australie)



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2021

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Finasucre SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 mars 2021, le compte de résultats consolidé de l'exercice clos le 31 mars 2021 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommé commissaire par l'assemblée générale du 26 juillet 2018, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 mars 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 18 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Finasucre SA, comprenant le bilan consolidé au 31 mars 2021, ainsi que le compte de résultats consolidé pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 770.140 milliers et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 6.754 milliers.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Besloten vennootschap
Société à responsabilité limitée
RPR Brussel - RPM Bruxelles - BTW-TVA BE0446.334.711-IBAN N° BE71 2100 9059 0069
*handelend in naam van een vennootschap/agissant au nom d'une société

A member firm of Ernst & Young Global Limited

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions

volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation

de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des

procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Diegem, le 23 juin 2021

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par



Eric Van Hoof *
Partner
* Agissant au nom d'une SRL

21EVH0249



Betteraves (Belgique)

ANNEXES B



Comptes annuels de Finasucre au 31 mars 2021

Bilan de Finasucre S.A. au 31 mars 2021

en '000 €

ACTIF	31-03-2021	31-03-2020
Actifs immobilisés	371.326	363.928
Immobilisations incorporelles	12	16
Immobilisations corporelles	3.461	3.564
Terrains et constructions	3.211	3.368
Mobilier et matériel roulant	151	196
Immobilisation en cours	100	-
Immobilisations financières	367.853	360.348
Entreprises liées		
Participations	239.186	239.108
Autres entreprises avec un lien de participation		
Participations	-	-
Créances	-	-
Autres immobilisations financières		
Actions et parts	128.667	121.240
Actifs circulants	66.917	79.322
Créances à plus d'un an	-	-
Autres créances	-	-
Créances à un an au plus	20.124	7.121
Créances commerciales	5.821	4.709
Autres créances	14.303	2.412
Placements de trésorerie	29.848	54.132
Autres placements	29.848	54.132
Valeurs disponibles	16.122	17.457
Comptes de régularisation	823	612
TOTAL ACTIF	438.244	443.250

PASSIF

31-03-2021

31-03-2020

Capitaux propres	424.948	428.757
Capital	1.786	1.786
Capital souscrit	1.786	1.786
Plus-values de réévaluation	10	10
Réserves	393.323	392.902
Réserve légale	179	179
Réserves indisponibles		
Autres	27	27
Réserves immunisées	14.543	14.395
Réserves disponibles	378.574	378.302
Bénéfice (Perte) reporté(e)	29.830	34.060
Provisions et impôts différés		
Provisions pour risques et charges		
Autres risques et charges		
Dettes	13.295	14.493
Dettes à plus d'un an	1	1
Autres dettes	1	1
Dettes à un an au plus	13.287	14.487
Dettes financières		
Etablissements de crédit		
Autres dettes		
Dettes commerciales	919	2.075
Fournisseurs	919	2.075
Dettes fiscales, salariales et sociales	1.193	1.038
Impôts	920	772
Rémunérations et charges sociales	273	266
Autres dettes	11.175	11.375
Comptes de régularisation	8	5
TOTAL PASSIF	438.244	443.250

Compte de résultats de Finasucre S.A. au 31 mars 2021

en '000 €

	31-03-2021	31-03-2020
Ventes et prestations	10.251	10.074
Chiffre d'affaires	9.140	8.376
Autres produits d'exploitation	1.111	1.143
Produits d'exploitation non récurrents	-	555
Coût des ventes et des prestations	(9.991)	(9.552)
Approvisionnements et marchandises	6.129	5.697
Services et biens divers	1.953	2.476
Rémunérations, charges sociales et pensions	1.544	1.377
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	218	234
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales [dotations (reprises)]	-	-
Autres charges d'exploitation	148	84
Charges d'exploitation non récurrentes	-	-
Provisions pour risques et charges [dotations, (utilisations et reprises)]	-	(315)
Bénéfice (Perte) d'exploitation	260	522
Produits financiers	7.278	38.790
Produits des immobilisations financières	1.807	27.843
Produits des actifs circulants	305	1.567
Autres produits financiers	1.987	8.482
Produits financiers non récurrents	3.178	898
Charges financières	(642)	(10.422)
Autres charges financières	638	385
Charges financières non récurrentes	4	10.037
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	6.896	28.890
Impôts sur le résultat	(420)	(1.728)
Impôts	(628)	(1.728)
Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	208	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice	6.477	27.162
Transfert & Prélèvement aux réserves immunisées	(148)	(646)
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	6.329	26.517
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
Bénéfice à affecter	40.388	44.547
Bénéfice de l'exercice à affecter	6.329	26.517
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	34.060	18.030
Prélèvements sur les capitaux propres	-	-
Sur le capital et les primes d'émission	-	-
Sur les réserves	-	-
Affectations aux capitaux propres	273	202
Aux autres réserves	273	202
Résultat à reporter	29.830	34.060
Bénéfice à reporter	(29.830)	(34.060)
Bénéfice à distribuer	10.286	10.286
Rémunération du capital	(10.286)	(10.286)

C 6.2 État des immobilisations incorporelles en '000 €

	Concessions, brevets, licences, etc...
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	27
Mutations de l'exercice :	-
Acquisitions	3
Cessions et retraits	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-
Au terme de l'exercice	29
Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	(11)
Mutations de l'exercice :	-
Actés	(6)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-
Acquis de tiers	-
Divers	-
Au terme de l'exercice	(17)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	12

C 6.3 État des immobilisations corporelles en '000 €

	Terrains et constructions	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	3.994	456	-
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	-	9	100
Cessions et retraits	-	-	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	3.994	465	100
Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(626)	(260)	-
Mutations de l'exercice :			
Actés	(157)	(55)	-
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-	-	-
Acquis de tiers	-	-	-
Divers	-	-	-
Au terme de l'exercice	(783)	(315)	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	3.211	151	100

C 6.4 État des immobilisations financières

en '000 €

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Autres entreprises
	Participations, Actions et parts	Participations, Actions et parts	Participations, Actions et parts
Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	245.434	-	132.733
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	78	-	16.244
Cessions et retraits	-	-	(10.962)
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	245.512	-	138.015
Plus-values au terme de l'exercice	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Annulées	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réductions de valeur au terme de l'exercice	(6.326)	-	(11.493)
Mutations de l'exercice :			
Actées	-	-	-
Reprises	-	-	2.145
Acquises de tiers	-	-	-
Annulées à la suite de cessions et retraits	-	-	-
Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	(6.326)	-	(9.348)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	239.186	-	128.667
Créances			
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Additions	-	-	-
Remboursements	-	-	-
Réductions de valeur actées	-	-	-
Réductions de valeur reprises	-	-	-
Différence de change	-	-	-
Autres	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réduction de valeur cumulée sur créances au terme de l'exercice	-	-	-

C 6.5.1 Participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises
en '000 €

Dénomination du siège et mention du numéro national pour les entreprises belges	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	par la société		par les filiales	Comptes annuels	Devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%	arrêtés au		('000)	('000)
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd PO Box 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2021	AUD	260.757	-
BBS Subsidiary Pty Ltd 4 Gavin Street, Bundaberg 4670 Queensland - Australie	64.526.536	100,00	-	31/03/2021	AUD	39.563	-
Iscal Sugar S.A. Chaussée de la Sucrierie 1 7643 Fontenoy - Belgique n° Ent 0861251419	177.939.837	87,63	-	31/03/2021	EUR	105.260	8.738
Devolder S.A. Rue de la Gare 36 1040 Bruxelles - Belgique n° Ent 0422175969	5.735	100,00	-	31/03/2021	EUR	933	(72)
Galactic S.A. Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles - Belgique n° Ent 0408321795	338.415	55,00	-	31/03/2021	EUR	25.586	5.234
Futerro S.A. Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles - Belgique n° Ent 0892199070	22.882	12,50	77,20	31/03/2021	EUR	7.091	(4.450)
S.A. Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles - Belgique n° Ent 0452068302	274.726	44,65	-	31/12/2020	EUR	33.814	709
JV KIN S.A. Rue Glesener 21 1470 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)	3.650	50,00	-	31/12/2020	EUR	9.332	480
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	337.200	60,00	-	31/12/2020	CDF	72.165.826	9.245.345
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	72.600	66,00	34,00	31/12/2020	CDF	(10.022.569)	(4.382.253)

C 6.6 Placements de trésorerie et comptes de régularisation de l'actif en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Placements de trésorerie - autres placements		
Actions et parts		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	-	-
Titres à revenu fixe	28.608	1.128
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	28.608	1.128
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit	1.240	53.004
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	-	-
de plus d'un mois à un an au plus	1.240	53.004
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-
Comptes de régularisation		
Frais reportés sur l'exercice suivant	27	30
Intérêts à recevoir	7	2
Achats relatifs à l'exercice suivant	784	576
Assurances	5	3

C 6.7.1 État du capital et structure de l'actionariat en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
État du capital		
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice	-----	-----
Capital souscrit au terme de l'exercice	1.786	1.786
	Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.786	80.000
Actions nominatives	-----	-----
Actions dématérialisées	-----	-----
Structure de l'actionariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise		
Wulfsonck Investment S.A.	45,97%	
Autres actionnaires nominatifs	54,03%	
	100,00%	

C 6.9 État des dettes et comptes de régularisation du passif en '000 €

	Exercice
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	
Autres dettes	1
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Dettes fiscales échues	-
Dettes fiscales non échues	-
Dettes fiscales estimées	921
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	-
Autres dettes salariales et sociales	273
Comptes de régularisation	
Frais financiers à imputer	7
Produits encaissés d'avance	-

C 6.10 Résultat d'exploitation en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	10	10
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	9,2	10,0
Nombre effectif d'heures prestées	14.883	15.141
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	994	952
Cotisations patronales d'assurances sociales	266	257
Primes patronales pour assurances extralégales	99	84
Autres frais de personnel	185	84
Pensions de retraite et de survie	-	-
Réductions de valeur		
Sur créances commerciales		
Actées	-	-
Reprises	-	-
Provisions pour risques et charges		
Constitutions	-	-
Utilisations et reprises	-	315
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	78	84
Autres	70	-
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture	-	1
Nombre moyen calculé en équivalent temps plein	0,1	0,4
Nombre d'heures effectivement prestées	244	684
Frais pour l'entreprise	13	34

C 6.11 Résultats financiers

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers récurrents		
Autres produits financiers		
Plus-values sur portefeuille obligataire	-	-
Différences de change et écarts de conversion	1.490	1.916
Escomptes obtenus	6	6
Produits financiers divers	-	1
Produits sur investissements Tax Shelter	11	18
Plus-values sur actions	-	5.261
Primes sur options	-	1.281
Plus-values sur obligations	480	-
Charges financières récurrentes		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	-	-
Autres charges financières		
Pertes de change	577	236
Commissions bancaires	-	-
Charges financières diverses	61	107
Moins-values sur obligations	-	43
Moins-values sur actions	-	-
Intérêts sur straight loan	-	-

C 6.12 Produits et charges de taille ou d'incidence exceptionnelle

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Produits non récurrents	3.178	1.452
Produits d'exploitation non récurrents	-	555
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	555
Autres produits d'exploitation non récurrents	-	-
Produits financiers non récurrents	3.178	898
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	2.145	-
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	-	-
Autres produits financiers non récurrents	1.033	898
Charges non récurrentes	4	10.037
Charges d'exploitation non récurrentes		
Charges financières non récurrentes	4	10.037
Réductions de valeur sur immobilisations financières	-	10.037
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	-	-
Autres charges financières non récurrentes	4	-

C 6.13 Impôts et taxes

en '000 €

	Exercice
Impôts sur le résultat	
Impôt sur le résultat de l'exercice	628
Impôts et précomptes dus ou versés	239
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	-
Suppléments d'impôts estimés	389
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-
Suppléments d'impôts dus ou versés	-
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	-
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé	
Revenus définitivement taxés	(1.827)
Déduction intérêts notionnels	-
Réserve immunisée Tax Shelter	(421)
Dépenses non admises	79
Libéralités immunisées	-
Plus-value sur participation	(1.033)
Moins-value sur participation	-
Reprise de réduction de valeur sur participations	(2.145)
Sources de latences fiscales	
Latences actives	-
Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels	-

	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers		
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	1.270	1.022
Par l'entreprise	610	438
Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
Précompte professionnel	397	346
Précompte mobilier	1.663	1.945

C 6.14 Droits et engagements hors bilan

en '000 €

	Exercice
Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel	
<p>Dans le cadre de la politique de rémunération, l'entreprise a conclu des plans de pension du type "contributions définies" financés et gérés au travers de contrats d'assurance groupe pour tous les employés permanents.</p> <p>Sur base de la méthode de la valeur intrinsèque, il n'y a pas de sous-financement significatif à la date de clôture. Ces plans sont soumis à des rendements minimum garantis en vertu de dispositions légales, à financer par l'employeur en cas de sous-financement.</p> <p>Ceci pourrait mener à des primes complémentaires dans le futur.</p> <p>Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.</p>	
Autres droits et engagements hors bilan	
Garanties locatives sous forme de garanties bancaires	

C 6.15 Relations avec les entreprises liées, les entreprises associées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées		
Immobilisations financières	239.186	239.108
Participations	239.186	239.108
Créances	18.528	6.331
A plus d'un an	-	-
A un an au plus	18.528	6.331
Dettes	424	424
A plus d'un an	424	424
Résultats financiers	1.034	25.840
Produits des immobilisations financières	931	25.814
Produits des actifs circulants	103	26
Entreprises avec lien de participation		
Immobilisations financières	-	-
Participations	-	-
Créances subordonnées	-	-
Transactions avec les entreprises liées dans des conditions autres que celles du marché		

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune transaction n'a été reprise dans l'annexe.

C 6.16 Relations financières avec

en '000 €

	Exercice
Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes	
Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	244
Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	
Émoluments du commissaire	24
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	-
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec qui le commissaire est lié	-
<i>Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés</i>	

C 6.18.1 Déclaration relative aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.

Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

C 6.19 Résumé des règles d'évaluation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de l'AR du 29 avril 2019 portant exécution du Code des Sociétés et Associations.

Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise.

Les montants relatifs à l'exercice sont composés de manière consistante à ceux de l'exercice précédent.

Les actifs et passifs sont évalués conformément à l'article 3:2, § 1^{er} de l'AR du 29 avril 2019 du Code des Sociétés et Associations selon l'hypothèse de la continuité de la société.

Chaque composante du patrimoine est évaluée séparément. Les amortissements, réductions de valeur et réévaluations sont spécifiques pour chaque élément d'actif auxquels ils se rapportent.

Les provisions pour risques et charges sont individualisées. Les évaluations, amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges répondent aux exigences de prudence, sincérité et bonne foi.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent en termes de formulation ou la mise en pratique.

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

4. Immobilisations corporelles

Ces actifs sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux fiscalement admis sur base de la durée

de vie probable.

Les acquisitions de l'exercice sont amorties à partir de leur année de comptabilisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Immeuble de bureaux :	33 ans
- Mobilier :	10 ans
- Matériel de bureau :	5 ans
- Matériel informatique :	4 ans
- Matériel roulant :	5 ans

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable. Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, déduction faite des réductions de valeur y afférentes.

Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances à plus d'un an - Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en Euros au cours du jour au moment de l'opération, et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable. En ce qui concerne les titres à revenus

fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

8. Comptes de régularisation d'actif

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

9. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs et passifs en monnaies étrangères

Évaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : Les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provisions pour risques et charges

À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs. Les

provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

12. Dettes à plus d'un an - Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

13. Comptes de régularisation du passif

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice, mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur.

Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

14. Régime complémentaire de pension

Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales, la société a adopté en faveur de son personnel de cadre et de ses employés, un régime de pension complémentaire.

À cette fin, elle a souscrit des contrats d'assurance-groupe qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

15. Dérogation aux règles d'évaluation - Néant

C 10 Bilan social Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 200
en '000 €

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES - Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyens de travailleurs			
Temps plein	7,9		
Temps partiel	2,0		
Total en équivalents temps plein (ETP)	9,2		
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	12.793		
Temps partiel	2.090		
Total	14.883		
Frais de personnel			
Temps plein	1.439.737		
Temps partiel	104.260		
Total	1.543.997		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	16.561	8.955	7.661
Au cours de l'exercice précédent			
	Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	10,0	5,7	4,3
Nombre d'heures effectivement prestées	15.141	9.272	5.869
Frais de personnel	1.377.145	1.025.326	351.819
Montant des avantages accordés en sus du salaire	16.616	8.955	7.661
A la date de la clôture de l'exercice			
	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
Nombre de travailleurs	8,0	2,0	9,3
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	8,0	2,0	9,3
Contrat à durée déterminée	-	-	-
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	5,0	-	5,0
de niveau secondaire	1,0	-	1,0
de niveau universitaire	4,0	-	4,0
Femmes	3,0	2,0	4,3
de niveau secondaire		1,0	0,8
de niveau supérieur non universitaire	1,0	1,0	1,5
de niveau universitaire	2,0	-	2,0
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	4,0	-	4,0
Employés	4,0	2,0	5,3
Ouvriers	-	-	-
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
		1. Personnel intérimaire	
Nombre moyen de travailleurs en ETP		0,1	
Nombre d'heures effectivement prestées		244	
Frais pour l'entreprise		12.833	

C 10 Bilan social (suite)

en '000 €

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui ont été inscrits au registre général du personnel	1,0		1,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1,0		1,0
Contrat à durée déterminée	-		-
SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration Dimona ou au registre général du personnel en cours d'exercice	1,0		1,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1,0		1,0
Contrat à durée déterminée	-		-
Par motif de fin de contrat			
Pension	-		-
Licenciement	-		-
Autre motif	1,0		1,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matières de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur	Hommes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés	2,0	1,0
Nombres d'heures de formation suivies	16,0	8,0
Coût net pour l'entreprise	1.610	541
dont cotisations payées ou versements à des fonds collectifs	1.610	541



Iscal Sugar (Belgique)

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2021

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Finasucre SA (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 mars 2021, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2021 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 26 juillet 2018, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 mars 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 18 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Finasucre SA, comprenant le bilan au 31 mars 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 438.243.547 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 6.476.713.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous

estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que du contrôle interne que l'organe d'administration estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe d'administration est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par l'organe d'administration les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et des associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et des associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Diegem, le 23 juin 2021

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par



Eric Van Hoof *
Partner
* Agissant au nom d'une SRL

21EVH0250



Betteraves (Belgique)





Iscal Sugar (Belgique)

ANNEXE C



Engagements RSE

Responsabilité Sociétale des Entreprises – Engagements

Créé en 1929, le groupe Finasucre est un acteur agro-industriel présent sur cinq continents et dont l'activité principale est aujourd'hui la production de sucres et de noix de macadamia. Depuis sa création il y a presque un siècle, le groupe a toujours été attentif aux impacts liés à son activité agro-industrielle, avec l'objectif de s'inscrire dans la durabilité et dans le respect de l'humain, de l'environnement et de la société en général.

C'est avec cette volonté claire de garantir une approche durable et responsable des pratiques du groupe, qui soient respectueuses des collaborateurs, des parties prenantes et de l'environnement, que Finasucre a décidé d'affirmer en toute transparence ses engagements en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).

D'un point de vue humain, le groupe Finasucre s'engage notamment à prendre les mesures nécessaires pour :

1. Respecter les principes de bonne gouvernance et appliquer toutes les normes humaines et sociales internationales, nationales et locales, des pays dans lesquels il opère et qui sont applicables à ses collaborateurs et/ou à toutes autres parties concernées ;
2. Œuvrer pour la sécurité, la santé et le bien-être de ses collaborateurs :
 - En identifiant et prévenant les risques sanitaires et sécuritaires potentiels liés à son activité (sensibilisation, formations, matériel de protection adéquat...);
 - En développant un système de gestion de santé et de sécurité efficace ;
 - En facilitant l'organisation du travail et des déplacements.
3. Développer une culture d'entreprise dynamique, inclusive et respectueuse de tous, qui encourage l'égalité des chances, promeut la diversité et permet l'épanouissement au travail.

D'un point de vue environnemental, le groupe Finasucre s'engage notamment à prendre les mesures nécessaires pour :

1. Respecter les principes de bonne gouvernance ainsi que les normes environnementales internationales,

nationales et locales, des pays dans lesquels il opère et qui sont applicables à l'ensemble de ses opérations ;

2. Favoriser et promouvoir une agriculture durable dans le but de préserver au mieux la biodiversité, les habitats et les écosystèmes par une amélioration des pratiques agricoles et une diminution de l'empreinte environnementale ;
3. Continuer de développer une gestion optimale des ressources, dont l'eau et l'énergie, notamment en accroissant la part des énergies renouvelables ;
4. Gérer de façon responsable les déchets et les résidus en triant, transformant, réutilisant ou valorisant ces derniers du mieux possible et en favorisant l'utilisation de matériaux biodégradables et recyclables ;
5. Travailler continuellement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre identifiées par le biais d'audits préalables et de façon générale, à la réduction de toutes autres externalités négatives qui seraient identifiées.

D'un point de vue sociétal, le groupe Finasucre s'engage notamment à prendre les mesures nécessaires pour :

1. Respecter les principes de bonne gouvernance et les normes commerciales et de concurrence internationales, nationales et locales, des pays dans lesquels il opère et qui sont applicables à ses opérations ;
2. Fournir des produits et des services de la meilleure qualité possible à ses clients, notamment en s'efforçant d'obtenir les normes de certification les plus élevées ;
3. Communiquer de façon transparente et fiable sur le mode et les conditions de production des produits ainsi que sur leur provenance ;
4. Favoriser des relations commerciales durables avec des partenaires partageant les mêmes engagements humains, environnementaux et sociétaux que ceux pris par le groupe Finasucre.

Par ailleurs, Finasucre s'engage à exercer toutes ses activités dans le respect des recommandations en matière de corporate governance et de bonne gouvernance d'entreprise telles que reprises dans le Code Buysse III.

Finasucré déploie les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en œuvre de ces engagements, via la réalisation d'un plan d'actions concrètes pour les différentes activités du groupe, comprenant un mode opératoire défini et des échéances précises, tout en tenant compte des spécificités propres aux activités opérationnelles et aux zones géographiques concernées.



Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)



FINASUCRE
Rue de la Gare, 36, Stationstraat





Macadamias Direct (Australie)



Rue de la Gare 36
1040 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 (0)2 661 1911
www.finasucre.com